

MÉDIATHÈQUE VILLE DE
ALAIN PEYREFITTE **PROVINS**

PATRIMOINE VILLE DE
PROVINS

PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE
EDUCATIF ET SOCIAL
2024-2029

VILLE DE
PROVINS



VERS UN LIEU COMPOSITE : entre savoirs, loisirs et convivialité

Pour faire suite à la rénovation de la partie destinée au public adulte (phase 1), le projet de modernisation se prolonge via la restructuration de la partie dédiée à la jeunesse avec la création d'un nouvel ensemble de bâtiments accueillant une média-ludothèque et le fonds patrimonial de Provins (phase 2). Il s'agit maintenant, après quatre années de fonctionnement, de se projeter dans ce qu'offrira ce nouvel ensemble culturel. Il faut redéfinir les orientations pour mieux correspondre aux besoins d'une population à la fois jeune et âgée mais peu diplômée.

A cette rénovation s'ajoute la création d'un réseau de lecture publique sur la Communauté de Communes du Provinois, dont la structuration se fera conjointement au projet de Provins et permettra de dynamiser la lecture publique et l'accessibilité sur l'intercommunalité.

En prenant en compte les enjeux du territoire et les évolutions des grands axes stratégiques comme affirmer le rôle social de la médiathèque, s'engager dans la médiation scientifique et le développement durable, ou valoriser le patrimoine local, il faut développer des compétences spécifiques et évaluer les moyens nécessaires à l'ouverture de nouveaux services répondant aux besoins des populations. Il apparaît important de porter une attention particulière aux jeunes actifs et publics éloignés.

TABLE DES MATIERES

I - DIAGNOSTIC TERRITOIRE : Le Provinois, un territoire rural d'Ile-de-France

- 1 - Une intercommunalité aux confins de l'Ile-de-France.....7
- 2 - Une intercommunalité à forte identité rurale.....8
- 3 - Provins, épice centre culturel de l'intercommunalité.....11

II - DIAGNOSTIC MEDIATHEQUE : Une médiathèque en pleine mutation.....12

- 1 - Un Lieu Historique revisité.....12
- 2 - La force d'un premier geste architectural.....13
- 3 - Des Collections à harmoniser et conforter.....16
- 4 - Des services innovants.....18
- 5 - Une programmation culturelle en devenir.....19
- 6 - Un public à la fois jeune et âgé.....20
- 7 - Une Equipe structurée mais à renforcer.....22

III - DIAGNOSTIC FONDS PATRIMONIAL et ARCHIVES.....23

- 1 - Etat des lieux : période 2005-2022.....23
- 2 - Les Collections patrimoniales.....27
- 3 - Le personnel du Fonds ancien et Archives.....34
- 4 - Les usages des collections.....34

IV – LES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DE LA MEDIATHEQUE SUR 5 ANS.....35

1 – Affirmer le rôle socio-éducatif de la Médiathèque.....	35
<i>a- Favoriser le lien social et l'inclusion des publics empêchés.....</i>	<i>36</i>
<i>b - Une attention particulière pour le public adolescent et les jeunes adultes.....</i>	<i>36</i>
<i>c - Ouverture d'un nouveau service, la ludothèque.....</i>	<i>37</i>
2 - S'engager dans la médiation scientifique et le développement durable.....	38
<i>a -Médiation numérique : la médiathèque ressource et conseil.....</i>	<i>39</i>
<i>b -Accès aux savoirs, sensibilisation aux enjeux scientifiques.....</i>	<i>40</i>
<i>c -Sensibilisation à l'Ecologie, un pôle documentaire ressource.....</i>	<i>40</i>
3 – Valoriser et transmettre le patrimoine local.....	43
<i>A – Répondre aux attentes des publics.....</i>	<i>43</i>
<i>a1 - Prendre en compte les demandes et nouvelles pratiques.....</i>	<i>43</i>
<i>a2 - Compléter et renforcer l'offre en ligne.....</i>	<i>44</i>
<i>a3 - L'accueil et l'orientation du public dans ses recherches.....</i>	<i>46</i>
<i>a4 - La visibilité des Collections et des Archives.....</i>	<i>47</i>
<i>a5 - La communication des Ressources.....</i>	<i>48</i>
<i>a6 - La participation aux événements culturels locaux.....</i>	<i>49</i>
<i>a7 - Diffuser la connaissance.....</i>	<i>.....</i>
<i>B – Assurer la collecte, la conservation et le traitement du patrimoine écrit communal..</i>	<i>50</i>
<i>b1 - Le transfert des collections et des activités vers la médiathèque Alain Peyrefitte.....</i>	<i>50</i>
<i>b2 - La conservation de documents constituant le patrimoine commun...51</i>	<i>51</i>
<i>b3 - La collecte des archives communales et intercommunales.....</i>	<i>52</i>
<i>b4 - L'archivage électronique au niveau des services de la commune et de la communauté de communes.....</i>	<i>52</i>
<i>b5 - Collecte et mise en valeur des archives privées.....</i>	<i>53</i>
<i>b6 - Collecte des publications de presse et des documents iconographiques..55</i>	<i>55</i>
<i>b7 - Classer les fonds et élaborer des instruments de recherche.....</i>	<i>56</i>
<i>b8 - Pour une visibilité internationale.....</i>	<i>57</i>
<i>C – La place du Fonds ancien et des Archives de Provins en Île-de-France.....</i>	<i>58</i>
<i>c1 – L'offre de médiation proposée aux publics.....</i>	<i>58</i>
<i>c2 – Une institution incontournable dans le domaine des commémorations, célébrations et de l'animation scientifique.....</i>	<i>59</i>
<i>c3 – Soutien à la dynamique associative.....</i>	<i>60</i>

V – LES PLANS D’ACTIONS

1 - Actions pour une médiathèque inclusive et intergénérationnelle.....	61
<i>a- Un accueil convivial et personnalisé.....</i>	<i>61</i>
<i>b - Développer les partenariats Institutionnels et associatifs.....</i>	<i>61</i>
<i>c - Des collections adaptées.....</i>	<i>62</i>
2 - Actions de sensibilisation au Développement Durable.....	62
<i>a - Un Pôle de ressource documentaire.....</i>	<i>62</i>
<i>b - Des activités de sensibilisation pour tous.....</i>	<i>62</i>
<i>c - Interroger nos pratiques professionnelles.....</i>	<i>63</i>
3 - Actions de médiation pour cibler les adolescents et les jeunes actifs.....	64
<i>a - Améliorer l’offre pour le public adolescent / jeunes actifs.....</i>	<i>65</i>
<i>b - Constitution d’une collection de jeux attractive.....</i>	<i>65</i>
<i>c - Créer des liens intergénérationnels.....</i>	<i>65</i>
<i>d- Fonds ancien, archives et médiathèque : un hybride culturel.....</i>	<i>66</i>
<i>e- La médiation des ressources pour les acteurs de l’éducation et de la recherche....</i>	<i>67</i>
<i>f- Améliorer la visibilité internationale.....</i>	<i>67</i>
4 - Actions pour une médiathèque bien identifiée et accessible à tous.....	69
<i>a - Développer les actions "Hors-les-murs«</i>	<i>69</i>
<i>Chez ou avec nos partenaires.....</i>	<i>69</i>
<i>Dans les évènements locaux.....</i>	<i>69</i>
<i>b - Améliorer l’accessibilité de la médiathèque.....</i>	<i>70</i>
<i>c - Renforcer son identité numérique.....</i>	<i>71</i>
<i>d - Améliorer la signalétique urbaine.....</i>	<i>73</i>
5 – Actions d’amélioration et de valorisation de la conservation et de la collecte.....	73
<i>a – Amélioration de la conservation.....</i>	<i>73</i>
<i>b - Amélioration de la collecte des archives.....</i>	<i>74</i>

VI – LES MOYENS FINANCIERS MATERIELS ET HUMAINS, ECHEANCIER

1 - Les Moyens financiers et matériels.....	76
<i>a -Budget d'investissement.....</i>	<i>77</i>
<i>b -Budget de fonctionnement.....</i>	<i>77</i>
2 - Les Moyens humains.....	81
<i>a -L'équipe de la médiathèque et du fonds patrimonial.....</i>	<i>81</i>
<i>b -Les limites d'une future mutualisation.....</i>	<i>81</i>
3 - Les Sources de financements envisageables.....	82
4 – Calendrier prévisionnel.....	83

VII – LES METHODES D'EVALUATION.....84

1 – Les indicateurs.....	84
2 – Conclusion.....	84

I – DIAGNOSTIC TERRITOIRE : Le Provinois, un territoire rural d'Ile-de-France

1- Une intercommunalité aux confins de l'Ile-de-France

Le territoire de la Communauté de communes est situé aux confins de la Seine-et-Marne, à la frontière avec les départements de la Marne et de l'Aube et regroupe 39 communes adhérentes pour une population de 35 596 habitants (01/01/20) sur 627 km².

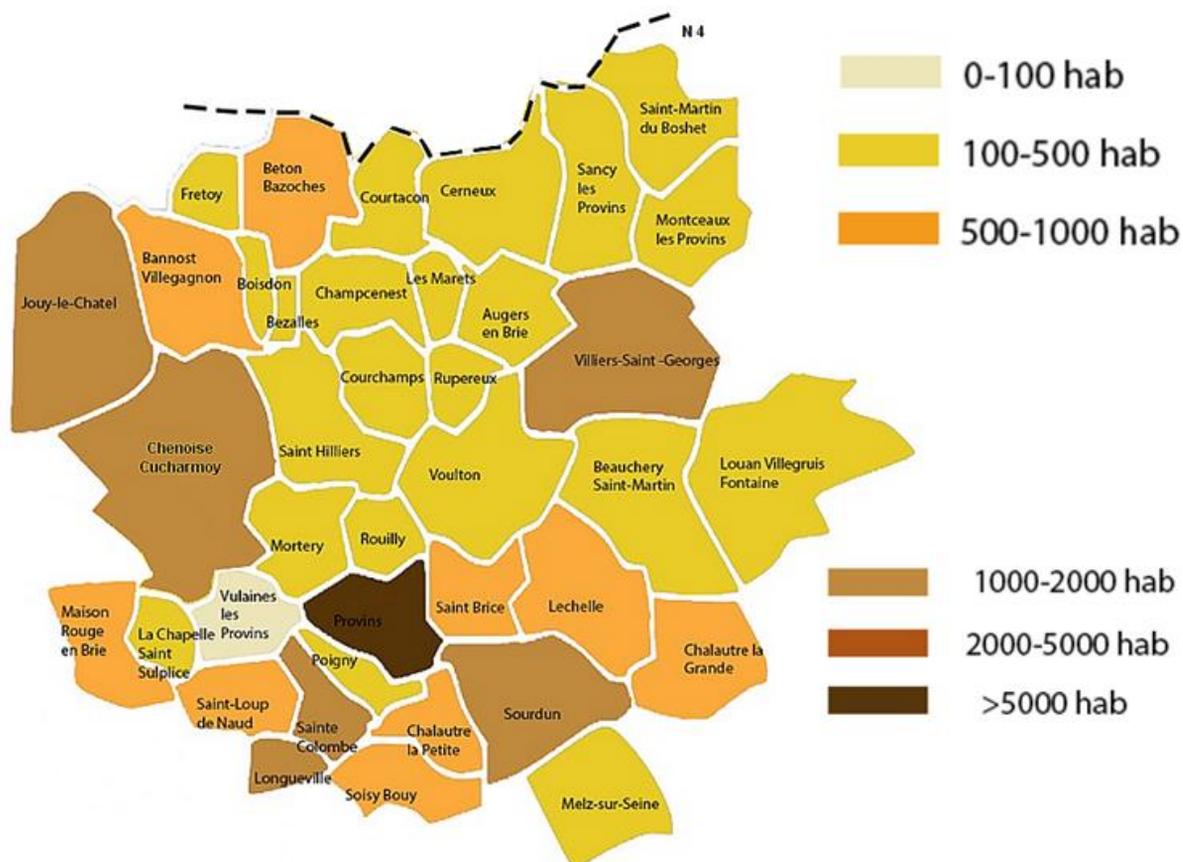


La Communauté de Communes du Provinois a été créée le 2 avril 2013 par arrêté préfectoral portant « création d'une communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes de la G.E.R.B.E (Gilde Économique et Rurale de la Brie Est), du Provinois et extension à la commune de Chalautre-La-Grande ».



2 - Une intercommunalité à forte identité rurale

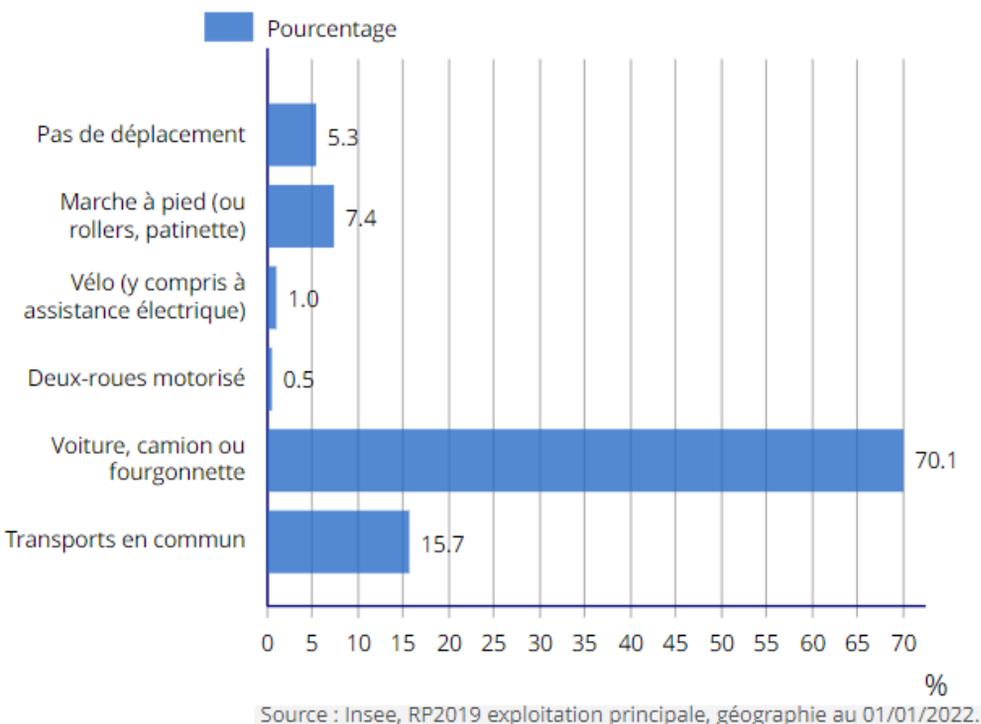
L'étude des populations révèle un vieillissement des habitants et une croissance démographique fragile. Le niveau de qualification de la population est faible et majoritairement composée d'ouvriers, employés et agriculteurs.



Territoire rural aux franges de l'Île-de-France, de la Champagne-Ardenne et de la Bourgogne, le Provenois est un espace stratégique au regard des objectifs du Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) où l'agriculture demeure prépondérante. Cette position à l'interface entre une région parisienne en expansion croissante et une couronne de villes satellites (villes à 1h de Paris, Reims, Sens, Troyes...) confère aujourd'hui au Provenois une position de « porte d'entrée » de la Région Île-de-France.

L'avenir et les enjeux de ce territoire reposent aujourd'hui sur l'amélioration de ces liens avec l'ouest francilien mais également sur le développement des relations avec l'est du bassin parisien (Régions Champagne-Ardenne et Bourgogne).

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019



73 % des actifs résidant dans la Communauté de Communes travaillent dans une commune autre que leur commune de résidence et 70 % d'entre eux utilisent une voiture pour rejoindre leur lieu de travail, 16% utilisent les transports en commun. (Source INSEE. 2022)
On constate donc pour la population active, une déconnexion entre lieu de travail et domicile.

La proportion des non diplômés et des étudiants de l'enseignement supérieur est un peu plus basse que la moyenne nationale, c'est un élément à prendre en compte dans l'orientation des collections, l'accueil et la médiation, les services innovants et l'action culturelle (voir plan d'action, partie « des collections adaptées »)

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

	C.C. Provinois France	
	2019	2019
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	27,7	21,9
BEPC, brevet des collèges, DNB	6,4	5,5
CAP, BEP ou équivalent	27,8	24,7
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17,6	17,2
Diplôme de l'enseignement supérieur	20,6	30,7

Sources : Insee, RP2008, RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Le Provinois n'a pas véritablement une forte tradition industrielle. 95% des établissements du Provinois sont constitués de PME «familiales» et seuls 10 établissements comptent plus de 100 salariés. Un seul dépasse 500 salariés, BBGR, filiale du groupe Essilor, acteur majeur des verres ophtalmologiques en Europe, qui dispose d'un site industriel et logistique sur Provins. Ainsi, le territoire ne dispose pas d'importantes entreprises susceptibles d'agir comme des moteurs du développement économique.

La représentation de l'agriculture et de l'industrie est supérieure au reste du département (respectivement 17% contre 5% et 8% contre 7% en janvier 2009).

La part des commerces, services aux entreprises et transport est faible en comparaison avec le reste de la Seine-et-Marne.

L'industrie touristique est très développée sur Provins et le Provinois. Plus de 800 000 visiteurs (dont 20% d'étrangers) y sont accueillis chaque année.



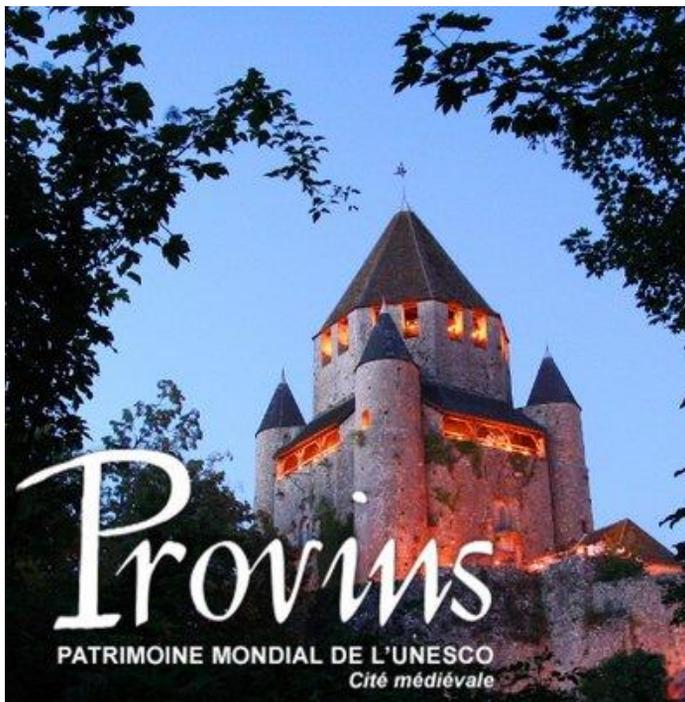
La Communauté de Communes est un territoire de projets dans de nombreux domaines : le développement économique et touristique, les transports, le sport, la culture, la petite enfance, la santé...

Elle gère de grands équipements publics tels que le centre aquatique, le cinéma et le Conservatoire de musique.



3 - Provins, épicentre culturel de l'intercommunalité

Le pôle de Provins structure un territoire aux confins de l'Ile-de-France et de l'aire urbaine parisienne mais à l'écart des axes de croissance de l'archipel métropolitain. Au cœur de ce vaste espace rural, Provins est donc un pôle à dynamiser, dont le rôle moteur est à conforter à l'échelle de son bassin de vie.



Provins possède un patrimoine culturel et architectural exceptionnel qui lui a permis, en 2001, d'être classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. De fait, cette ville exerce une forte attractivité touristique.

Provins dispose d'un Centre Culturel et Sportif doté de 2 salles de spectacles de 500 et 120 places, dont le projet est basé sur l'interdisciplinarité, d'un cinéma intercommunal comprenant quatre salles numériques et d'un fonds ancien multi-supports basé à la Villa Garnier. Provins propose des manifestations culturelles tout au long de l'année : Fête Médiévale, Fête de la Moisson, Les Lueurs du temps...

L'offre culturelle sur les autres communes est assurée par un tissu associatif dense et actif. Le développement des partenariats intercommunaux est en construction.



II – DIAGNOSTIC MEDIATHEQUE : Une médiathèque en pleine mutation

1 – Un Lieu Historique revisité

La bibliothèque Alain Peyrefitte, créée en 1985 dans la rue des Marais en ville basse, est une bibliothèque de proximité qui s'étend sur un seul niveau de plain-pied en 2 bâtiments distincts. Lors d'une première phase de travaux, sa partie destinée au public adulte est entièrement rénovée et adaptée aux nouvelles pratiques des usagers. Elle rouvre le 30 août 2019 et devient médiathèque ! Située sur l'axe touristique piéton qui relie la gare SNCF à la ville haute, la Médiathèque souffre toutefois d'un manque de possibilité de stationnement qui pénalise sa fréquentation.



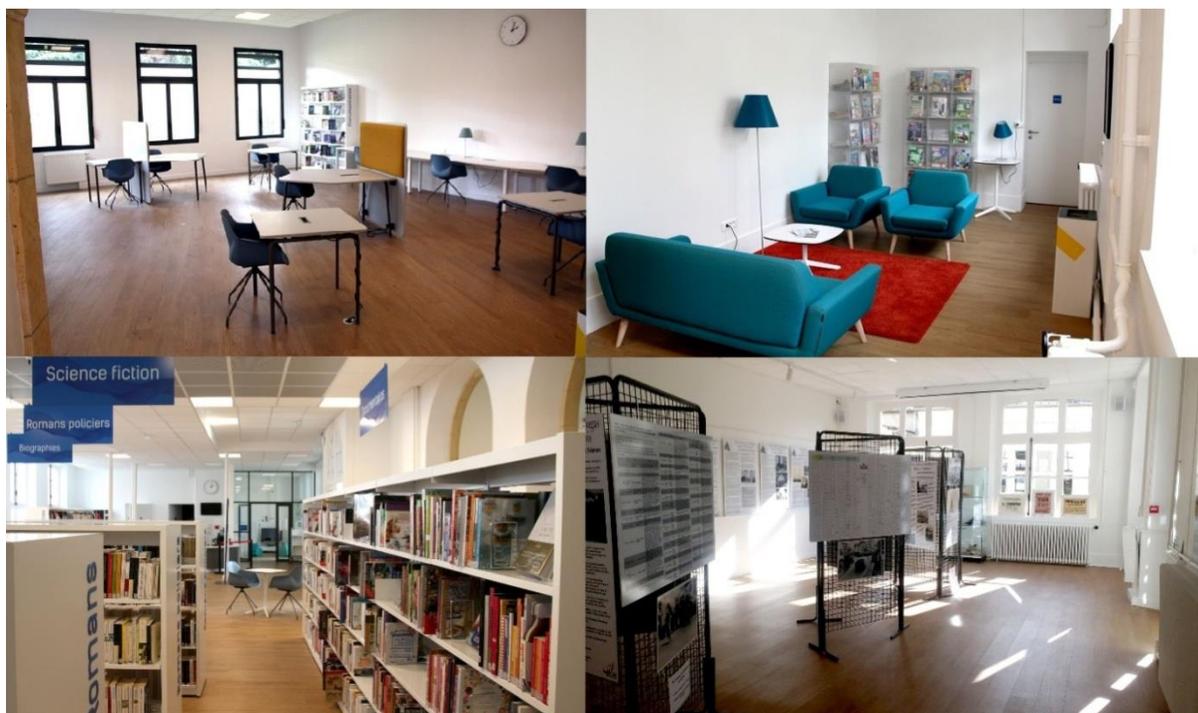
La seconde phase de travaux, prévue en 2024, **amorce une nouvelle mutation** : l'établissement deviendra une **média-ludothèque**. Ce nouvel ensemble culturel se verra aussi complété par le fonds patrimonial, actuellement logé à la Villa Garnier. Le tout devra s'inscrire dans le nouveau paysage de lecture publique de la Communauté de Communes en cours de structuration.



2 - La Force d'un premier geste architectural

Le futur projet architectural devra répondre à une nécessité de cohérence entre toutes les fonctions existantes et celles qui vont compléter l'offre actuelle. Il devra créer un lien physique entre l'existant et les futurs bâtiments à concevoir.

Le bâtiment rénové possède les atouts d'une médiathèque moderne en termes d'aménagement d'espaces et de services.



Une salle de travail avec de nombreuses tables, un espace numérique avec 10 ordinateurs à disposition du public, une salle d'exposition, un salon avec la presse à disposition, une galerie avec la collection de BD, un espace jeux vidéo et un grand espace central regroupant l'ensemble des collections destinées au public adulte. Le public bénéficie de la Wifi, de prises de courant accessibles et nombreuses, de distributeurs de boissons et friandises et d'un jardin intérieur.

Dans ce bâtiment, le public reste très peu de temps, à part quelques séjournants dans la salle de travail, l'usage est de passer chercher ses livres et de s'en aller. La priorité sera donc de proposer des services et activités adaptés pour créer du lien et donner envie aux gens de rester et de participer à la vie de la Médiathèque.



Le bâtiment à réhabiliter offre un grand espace, découpé virtuellement par tranches d'âges. On y trouve un espace bébé avec des tapis adaptés, un espace adolescents avec des collections thématiques, un petit salon de lecture, des tables et chaises. Un espace type « agora » pour les lectures et spectacles.

Si le **bâtiment répond encore aux nécessités d'usages fonctionnels**, il est vieillissant et son obsolescence visuelle jure avec le bâtiment rénové, d'autant plus qu'il est censé attirer un public jeune. On y fait l'accueil des classes de la maternelle au lycée et autres groupes institutionnels (accueils spécialisés ADAPEI, ULIS, IME , RAM et assistantes maternelles, crèches, etc.).



La Villa Garnier

Victor Garnier, notable de la ville, a légué à la commune sa propriété en demandant que le jardin devienne jardin public et que le petit hôtel particulier, construit au début du siècle sur l'emplacement d'une fondation religieuse démantelée lors de la période révolutionnaire et restaurée vers 1850, abrite la bibliothèque et le musée de la ville. Les collections muséographiques ont aujourd'hui rejoint le Musée de Provins et du Provinois, sis à la Maison romane, une bibliothèque de lecture publique accueille les fonds contemporains, et la Villa Garnier abrite le Fonds Ancien de la bibliothèque municipale et les Archives municipales (imprimés antérieurs à la Seconde Guerre Mondiale et archives communales), soit l'ensemble des collections imprimées et des archives anciennes de la Ville.

Les chercheurs ont accès à ces trois sites, ainsi qu'aux collections de la Ville et de la Société d'histoire et d'archéologie, association à caractère privé déclarée d'utilité publique. À la Villa Garnier, deux salles sont mises à la disposition du public pour la consultation du fonds ancien et des archives communales. Elles accueillent aussi les imprimés des XIX^e et XX^e siècles



3 – Des Collections à harmoniser et conforter.

- Les collections adultes comprennent des romans (littérature classique et contemporaine, romans policiers, littératures de l'imaginaire), un fonds documentaire, des BD, mangas et comics, des DVD (fiction et documentaires adulte prêtés par la médiathèque départementale), des textes lus, le fonds local, un fonds médiéval et le fonds Alain Peyrefitte.

- Les collections jeunesse sont réparties par tranches d'âges et/ou thématiques : Albums cartonnés bébés (0-3 ans), Contes et albums (4 à 10 ans), Petits romans & Petits docs (pour lecteurs débutants), CD et DVD (films d'animation, films familiaux, documentaires jeunesse), la bibliothèque des parents (thématique de la parentalité), un fonds de lecture adaptée (apprentissage de la lecture, DYS, FALC), usuels , bandes dessinées, mangas et un fonds thématique médiéval.



- Les deux pôles disposent chacun d'une réserve où sont entreposées les collections en attente de traitement ou simplement en prêt indirect. Une sélection est à effectuer pour optimiser la visibilité de ces collections. En termes de volumétrie, les documents présents en réserve représentent 15% du volume total des collections. Après analyse d'un échantillon, 75% de ces ouvrages ne sont pas destinés à être conservés.

- **Les budgets d'acquisition correspondent aux besoins identifiés** et aux préconisations du Ministère de la Culture par rapport au nombre d'habitants(2€/hab) : 36 725€ en 2022, dont au moins 25000€ sont consacrés à l'acquisition de livres auxquels s'ajoutent les 6625€ d'une subvention CNL (renouvelable dans le cadre de l'aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques), ce budget est complété par un budget lié aux dépenses de fonctionnement (4 050€).

-Les indicateurs d'usage des collections sont difficiles à récupérer du fait de l'obsolescence du SIGB (Système Intégré de Gestion des Bibliothèques). Opsys n'est plus développé depuis 2016. C'est un handicap réel qui empêche l'analyse globale des fonds et oblige les agents à faire manuellement ce qui devrait pouvoir être effectué en quelques clics. Changement de SIGB en novembre 2023 pour BGM.

-La rédaction d'une politique documentaire, même si elle a été évoquée dans les rapports d'activités antérieur, n'a jamais été engagée. C'est un réel chantier à mettre en place, d'autant qu'aucun inventaire n'a été effectué depuis ces 20 dernières années. L'inventaire de la médiathèque a été réalisé en janvier 2024.

-La réflexion autour de la politique documentaire est entamée, l'élaboration de fiches domaines et la création d'un plan de développement des collections également. Il s'agit de formaliser les procédures de désherbage et d'établir des indicateurs de gestion des acquisitions.

Cet ensemble permettra aux acquéreurs de mesurer la portée de leur choix au regard des objectifs et des orientations documentaires des fonds. Pour le fonds médiéval et le fonds local particulièrement, cette politique documentaire doit être concertée avec celle du fonds patrimonial afin de s'ouvrir à un public plus érudit et créer des passerelles intellectuelles entre les fonds.

5 – Des services innovants

Depuis la réhabilitation de l'espace adulte en 2019, la médiathèque Alain Peyrefitte a ouvert et **développé ses services à la population en priorisant le numérique pour** les publics âgés et les plus jeunes. La Médiathèque a aussi modernisé son offre pour mieux répondre aux attentes et besoins actuels de tous les usagers.

La médiathèque possède un **EPN (Espace Public Numérique)** avec 10 ordinateurs à disposition du public, un espace dédié aux jeux vidéo avec 2 consoles (Switch et PS4) et a fait l'acquisition de plusieurs boîtes de LegoMindstorm pour l'initiation à la programmation et à la robotique. Un ordinateur permet un accès en autonomie au catalogue de la Médiathèque via un portail commun aux 3 établissements provinois (médiathèque, fonds patrimonial et maison de quartier).



On trouve également **un pôle presse avec une quarantaine de périodiques** consultables sur place ou empruntables. **Une salle de travail avec 22 places assises** et une **salle d'exposition** régulièrement utilisée, soit par des partenaires institutionnels soit par des artistes du Provinois. Cette salle est modulable et permet d'accueillir des conférences, projections et « heures du conte ».

Pour ce qui est de la petite enfance, il faudra imaginer dans le futur bâtiment des espaces adaptés (local poussettes, table à langer, toilettes enfants). Actuellement, le bâtiment offre un bel espace, notamment pour les tout-petits et pour les spectacles. Les bibliothécaires y réalisent de nombreux accueils de classes.

6 - Une Programmation culturelle en devenir

Les actions culturelles engagées à la médiathèque, sous forme de spectacles ou d'ateliers, sont **résolument tournées vers les plus jeunes**. A l'exception des accueils de classes, des heures du conte, elles nécessitent d'être financées. **Les agents de la médiathèque rencontrent de réelles difficultés organisationnelles pour développer certains aspects de la médiation culturelle**. De plus, même si l'organisation générale est revenue à la normale, la partie action culturelle souffre encore des séquelles de la pandémie. Des actions de médiation vers les collections patrimoniales seront à définir conjointement, notamment via des partenariats scolaires. Une charte d'action culturelle lecture publique est à construire pour dynamiser la vie du futur équipement.

Le budget action culturelle de 8325€, réparti entre les sections jeunesse et adulte (6325€) et le pôle numérique (2 000€), permet d'accueillir 4 spectacles et entre 2 et 4 ateliers par an. 85 classes ont été accueillies pendant l'année scolaire 2022-2023, ce qui représente 1 892 enfants sur 201 créneaux d'accueil.

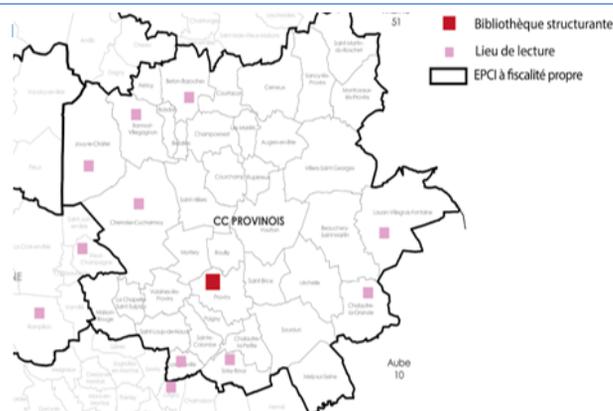
Lecture publique

Diagnostic 2022

La Médiathèque Alain Peyrefitte, elle a connu des travaux de réhabilitation en 2019. Résolument tournée vers le numérique, elle offre un espace multimédia et un espace ado, lieu de socialisation autour du jeu vidéo. Adaptée aux nouveaux usages de la population, la Médiathèque offre une ouverture élargie : 30 heures hebdomadaires, du mardi au dimanche, avec une nocturne jusqu'à 20h le vendredi. Un projet de rénovation de la section jeunesse est envisagé, afin de poursuivre la qualification du service de lecture publique sur ce territoire.

Au niveau intercommunal, il est nécessaire d'engager une réflexion sur la question de la lecture publique pour faire émerger des projets structurants répondant aux besoins actuels de la population et aux enjeux des bibliothèques aujourd'hui (formation tout au long de la vie, lutte contre la fracture numérique, démocratisation des pratiques culturelles, lieu de sociabilité et de loisirs).

BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL



Commune	typologie	Population	nombre heures hebdo	Surface	Bâtiment accessible loi 2005	Emprunteurs actifs	Dépenses Action culturelle	Budget	Salariés	Postes informatiques publics (avec accès @)
Bannost-Villegagnon	Point lecture	685	5	60	OUI	232	0	0	0	3
Beton-Bazoches	Point lecture	891	3,5	25	NON	31	0	0	0	0
Chalautre-la-Grande	Point lecture	735	7	30	NON	NC	0	0	0	0
Chenoise	Point lecture	1341	6	47	OUI	32	0	593	0	0
Jouy-le-Châtel	Point lecture	1549	9	64	NON	20	0	0	0	1
Longueville	Point lecture	1848	4	96	OUI	272	0	556	0	0
Louan-Villegruis-Fontaine	Point lecture	523	2	32	NON	NC	0	0	0	0
Provins	Bib municipale	11 844	30	895	OUI	1097	9500	27500	8	12
Soisy-Bouy	Point lecture	828	4	20	NON	34	50	230	0	0

En 2019, à sa réouverture, la médiathèque est freinée dans son élan par la pandémie. Ce n'est finalement que plus tard, en fin d'année, qu'on pourra prendre la mesure de la « reprise ». **Quelques nouveautés ont été mises en place** pour redonner de la vie aux différents espaces (puzzle participatif, concours de dessin, cahier de suggestions).

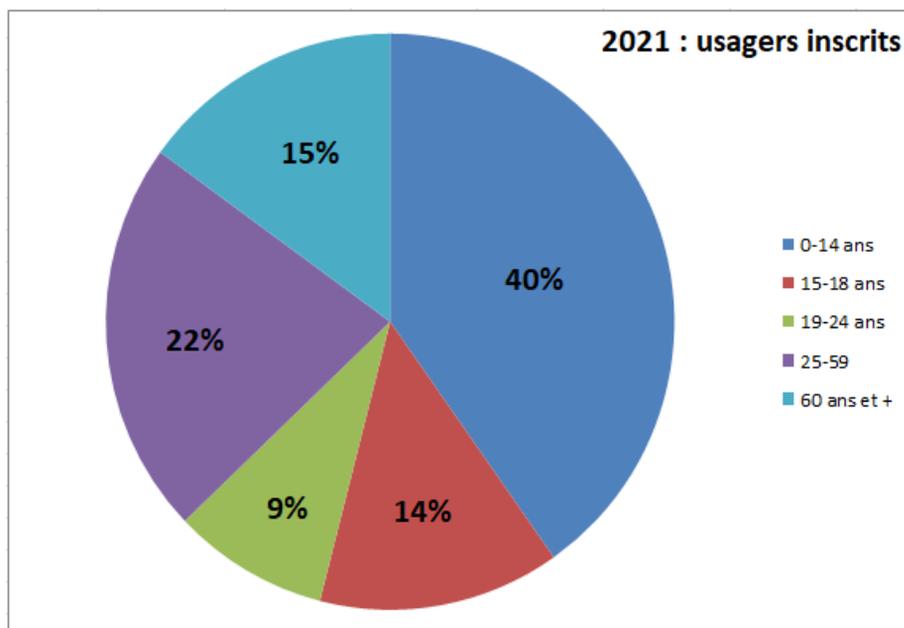
7 – Un public à la fois jeune et âgé

Les statistiques nationales de fréquentation des bibliothèques de lecture publique indiquent que **12.5% de la population française est inscrite** dans une bibliothèque, ce chiffre montant jusqu'à 14% pour les communes de tailles plus modestes (entre 5 000 et 12 000 hab).

Si la médiathèque compte 2 850 inscrits en 2023 **seuls 1 305 sont actifs**, ce qui correspond à 10,77 % et situe la médiathèque Alain Peyrefitte **en dessous de la moyenne nationale, ce chiffre est en constante augmentation depuis 2019**

Typologie des usagers de la Médiathèque

L'évolution positive des inscriptions entre 2021 et 2022 des tranches d'âge 15-18 ans et 19-24 ans est en adéquation avec le projet d'établissement précédent qui visait à attirer de nouveaux publics, notamment les jeunes adultes. Toutefois, cette évolution est à confirmer et à consolider dans les années à venir, tout en conservant le public déjà acquis.



Les inscrits étaient au nombre de **2 700** en 2021. On constate que les inscrits sont plutôt jeunes (54 % des publics ont moins de 18 ans) ou au contraire relativement âgés (15 % des inscrits ont plus de 60 ans). Les personnes des tranches d'âge correspondant à la partie « active » de la vie (de 25 à 65 ans) sont donc moins inscrites à la bibliothèque.

Tranche âge	Total Inscrits	Inscrits actifs	Inscrit actifs en %
TOTAL	2857	1305	45,6
de 0 à 14 ans	1352	743	54,9
de 15 à 18 ans	383	99	25,8
de 19 à 24 ans	184	32	17,4
de 25 à 59 ans	487	200	41,6
plus de 60 ans	320	156	48,7

La proportion d'inscrits actifs la plus importante se trouve dans les tranches d'âge de 0 à 14 ans et + de 60 ans. Cela indique que les publics à conquérir sont les adolescents, les jeunes adultes et les actifs professionnellement parlant.

SECTION ADULTES	SECTION JEUNESSE
<u>Collections :</u> 13956 livres 117 DVD <u>Abonnements périodiques :</u> 26 <u>Inscrits sur l'année 2023 :</u> 2857 Soit 1374 de 15 à 59 ans 379 de 60 ans et + <u>Prêt sur l'année 2023:</u> 9490	Collections : 18821 livres 454 DVD / CD <u>Abonnements périodiques :</u> 16 <u>Inscrits sur l'année 2023 :</u> 1 352 individuels 131 Classes <u>Prêts sur l'année 2023 :</u> 28228

Si le nombre de livres par habitant (2.2), correspond aux préconisations du Ministère de la Culture, le volume total masque la disponibilité relative d'une part importante des collections (14% des livres stockés en réserve). De plus, il est à souligner l'obsolescence et la fragilité de ces données récupérées grâce au SIGB, puisqu'aucun inventaire n'a été réalisé depuis 1986.

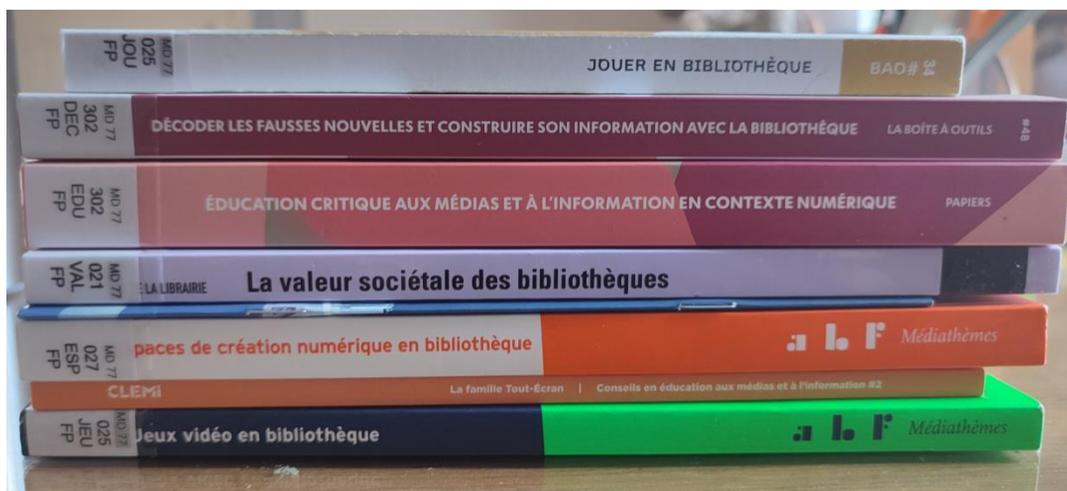
Suite à l'inventaire effectué en janvier 2024, il apparaît que les volumétries sont moins importantes (-11%) que celles précédemment chiffrées. 90% de ces documents absents correspondent à des exemplaires retirés des collections mais non supprimés du catalogue.

8 – Une Equipe structurée mais à renforcer

L'équipe de la médiathèque est composée de 8 agents (7,3 ETP) : 1 agent de catégorie B et 7 agents de catégorie C (dont un poste contractuel). La répartition est la suivante : 1 directrice, 3 agents en section jeunesse, 2 agents en section adulte, 1 agent au pôle numérique et 1 agent (RQTH) chargé de l'équipement. L'effectif est actuellement suffisant en semaine. Un renforcement de l'équipe, notamment le week-end, est à évaluer. Le temps passé en service public le samedi, ne permet pas aux bibliothécaires d'assurer des temps de médiation nécessaires à la vie de l'équipement.

Dans le futur équipement, il est prévu une mutualisation de l'accueil central qui nécessitera la mise en place de modules de formation transversaux. Tout agent en poste, quelle que soit son affectation d'origine, devra en effet orienter au mieux le public.

Le suivi de formations est valorisé même si les possibilités de s'inscrire aux formations longues sont restreintes du fait de l'effectif réduit. Plusieurs membres de l'équipe ont suivi la formation initiale (1^{ère} approche du métier de bibliothécaire) dispensée par la Médiathèque départementale et un autre agent est inscrit pour une session prochaine en 2023. **La montée en compétence de l'équipe est une priorité** afin d'être en capacité d'adapter nos services aux attentes et aux besoins des publics. Un plan de formation interne et des bilans de compétences individuels seront développés en 2023, afin d'évaluer les nouveaux besoins de l'équipe.



III – DIAGNOSTIC FONDS PATRIMONIAL ET ARCHIVES

1 – Etat des lieux : période 2005-2022

À la demande du Maire Christian Jacob, plusieurs diagnostics réalisés en externe avaient été élaborés en 2005 et 2006, dans le but de remédier à l'état sanitaire des collections menacées par une infestation de vrillettes, de moisissures et d'un champignon (mérule) dans les locaux vétustes et non climatisés du site historique de la Villa Garnier. Plus largement, il s'agissait alors de réinterroger la place du Fonds ancien de la Bibliothèque municipale et des Archives municipales au sein de la collectivité Ville de Provins, dans la cité, et dans le territoire seine-et-marnais. L'objectif étant de définir les orientations futures aussi bien en termes de locaux accueillant du public – comme ceux occupés depuis toujours au Jardin Garnier –, que d'espaces de stockage des archives communales, que de chantier des collections et des services à apporter aux différents publics.

L'héritage des années 1980, qui avaient vu la lecture publique quitter le site historique pour celui de la rue des Marais, a très vite plaidé en faveur de la séparation des missions de gestion du « patrimoine » (archives administratives, archives historiques, livres rares, estampes, médaillier, et objets d'arts et d'archéologie) d'avec l'action culturelle proprement dite (DAC), au profit de la création d'un **Service des patrimoines, Musée - Fonds ancien / Archives** avec à sa tête un personnel scientifique affecté à la conservation, aux grands chantiers de traitement des fonds, dans le but premier de sauver les fonds en péril, en second lieu d'identifier les fonds non inventoriés, d'améliorer l'accès des chercheurs aux ressources et, enfin, de renforcer la présence de Provins sur les portails nationaux et internationaux consacrés au patrimoine écrit. Cette entreprise d'envergure a été engagée en étroite collaboration avec le Ministère de la Culture / Service du Livre et de la Lecture, de la DRAC d'Ile-de-France / Service livres, lecture, archives et des Archives départementales de Seine-et-Marne, et se poursuit encore.



À la demande du conservateur Luc Duchamp, une inspection générale a eu lieu le 13 mai 2008. MM. Pierre Carbone et Benoît Lecoq, inspecteurs généraux des bibliothèques, qui a relevé, outre les questions sanitaires en voie de règlement, l'inadaptation des locaux à l'importance des collections et à l'accueil des publics ; l'éloignement important du site de consultation (villa Garnier), géographiquement distinct des dépôts d'archivage (ex. le Centre technique municipal ou le Pavillon des Arbalétriers) et de la lecture publique (rue des Marais), la faible amplitude des horaires d'ouverture au public – un jour par semaine à la date de l'inspection – et l'absence d'un plan de localisation des collections dans la villa Garnier en attendant l'informatisation complète des collections.



Si elle avait été posée dès 2005, la question du départ de la Villa Garnier n'avait pas été envisagée alors car la perspective de la création d'une médiathèque intercommunale à l'horizon des années 2010-2015, sur les terrains libérés par la cessation de l'activité de la distillerie d'éthanol, avait justifié le maintien de la situation existante, le temps d'entamer le chantier des collections et de mener un ambitieux programme de numérisation des manuscrits médiévaux aujourd'hui réalisé à 95 %, jusqu'à la livraison du nouvel équipement culturel porté par la communauté de communes. Mais ce projet communautaire d'équipement culturel a été abandonné depuis.

À cela est venu s'ajouter le fait qu'à la suite de la visite des Archives de Provins, et en particulier de la Villa Garnier, par Joseph Schmauch, directeur des Archives départementales de Seine-et-Marne, le 26 mars 2019, le Maire de Provins a été destinataire d'une lettre pointant objectivement le fait « [...] que la qualité des locaux d'un point de vue des conditions de conservation apparaît problématique [et que] le volume conséquent des collections, l'agencement et la surface des locaux sont des paramètres qui laissent envisager la nécessité de mettre en place un projet de transfert des fonds. L'objectif étant d'aboutir à une situation sûre et pérenne [...]. Constat corroboré par une expertise de génie civil diligentée par la Direction des Services techniques de la Ville, et portant sur la structure même de la Villa Garnier, rendue en septembre 2020, qui a conclu à la nécessité impérieuse de déménager la moitié des collections pour diminuer le risque d'effondrement des planchers, tous niveaux confondus.



L'ouverture d'une réflexion sur l'avenir de la Villa Garnier et la nécessité d'élaborer un projet cohérent avec l'importance, en termes de volume et d'intérêt patrimonial des fonds d'archives publics et privés conservés à Provins, est apparu cette fois inévitable. La Villa Garnier, même vidée du tiers de ses collections, nécessiterait néanmoins de lourds travaux de restauration, pour continuer à accueillir archives anciennes et usagers. Les magasins distants accueillant le reste des séries anciennes et les séries modernes et contemporaines sont dispersés et ne sont pas aux normes ; ils sont abrités par des bâtiments communaux qui n'ont pas été conçus pour cet usage. Regrouper tout le patrimoine écrit communal au Centre André François-Poncet, avec la création d'un ERP de type S et la signature d'une convention d'occupation en bonne et due forme avec l'État, avait dès 2005 été envisagée comme la solution économiquement la plus adaptée, ne fut-ce que le temps d'effectuer les travaux que demande la Villa Garnier.

Cependant, à l'hiver 2021, l'opportunité d'acquérir par préemption un puis deux terrains lotis, contigus au site de la médiathèque Alain Peyrefitte, a conduit à explorer la possibilité d'un regroupement de la lecture publique, de la bibliothèque patrimoniale et des archives, sur un site unique - la médiathèque Alain Peyrefitte -, rue des Marais, dans un bâtiment neuf. Dans cet objectif une première rencontre avec plusieurs interlocuteurs sollicités pour la mise en place d'un comité de pilotage a été fixée au premier trimestre 2022. Ont été conviés à participer à cette première réunion de concertation :

- Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des médias et des industries culturelles, Service du livre, de la lecture, Bureau de la lecture publique, Thierry Claerr, chef de bureau ;
- Drac Île-de-France, Service du livre et de la lecture des archives, des langues et des médias, Cécile Hauser de Bisschop, conseillère ;
- Conseil départemental de Seine-et-Marne, Archives départementales, Joseph Schmauch, directeur.

Le document proposé ici constitue un « bilan d'étape », s'inscrivant dans la continuité des diagnostics livrés en 2005, dont les orientations demeurent, pour l'essentiel, partiellement d'actualité. Pour mener à bien ce travail, la direction des Archives s'est appuyée sur une méthode collaborative : réunions associant le conservateur et les agents du service, échanges autour d'une grille de saisie commune. La réflexion s'est tournée dans trois directions : définition des objectifs d'activité du Fonds ancien et des Archives, bilan des actions mises en œuvre au cours des quinze dernières années, définition d'axes de travail, dans un contexte de projet de bâtiment, de renforcement de la place du numérique, de positionnement du Service des patrimoines au sein de la collectivité, sur une ligne d'expertise dans les domaines variés de la conservation des patrimoines sous toutes leurs formes, de médiation en direction de tous les publics et d'accompagnement de l'effort mémoriel porté par la collectivité Ville de Provins. Processus engagé sans perdre de vue un arrière-plan d'une rare importance : Provins est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial (UNESCO) depuis 2001. La ville fortifiée historique de Provins est depuis reconnue au niveau mondial comme un exemple exceptionnel et authentique de « ville de foire médiévale » née au cœur de l'ancien puissant comté de Champagne. Région qui fut un important nœud d'échanges au Moyen Âge et vit, avec l'essor des foires à partir du XI^e siècle, les débuts du grand commerce international et du système bancaire en Europe. Les nombreux manuscrits médiévaux du fonds patrimonial de la bibliothèque municipale de Provins sont des témoignages particulièrement précieux de cette époque et suscitent un intérêt sans cesse renouvelé de la part des chercheurs de niveau international.

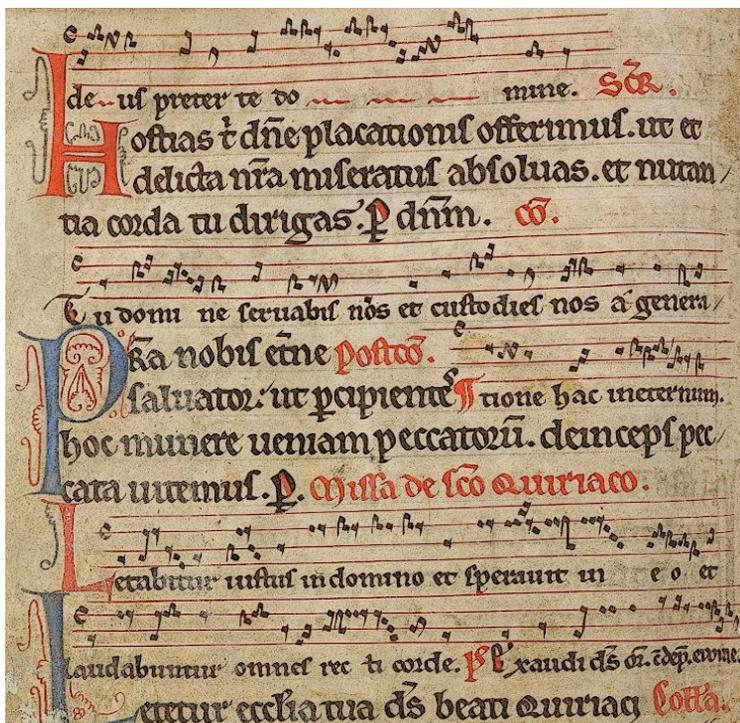
4 - Collections patrimoniales

Origine et constitution du fonds patrimonial

En 1681, le supérieur de l'abbaye de Saint-Jacques, *François d'Aligre* (1630-1712), offre à Provins sa bibliothèque personnelle de dix mille volumes, tant imprimés que manuscrits, à la condition que ce fonds soit conservé à l'abbaye. Après la Révolution, cette bibliothèque est transférée à l'Hôtel de Ville, et les fonds confisqués à huit institutions religieuses locales y sont agrégés. En 1821, un incendie ravage le bâtiment et seule une petite partie des ouvrages est alors sauvée. En 1836 le fonds est reconstitué. Ce qui n'a pas brûlé est complété par des rachats de livres. L'accroissement se poursuit tout au long du XIX^e siècle par divers dons, legs et acquisitions qui permettent de reconstituer progressivement une chaîne documentaire continue sur l'histoire de Provins du XII^e siècle à nos jours. Le noyau de la nouvelle bibliothèque est principalement constitué du fonds de l'abbé Pierre Nicolas Ythier (1738-1809), doyen du chapitre de Saint-Quiriace, complété au XIX^e par le fonds des frères Félix et Emile Bourquelot qui se sont attachés à développer les collections et la connaissance de l'histoire provinoise. Félix Bourquelot (1815-1868) et Émile Bourquelot (1824-1896), ont légué l'intégralité de leurs bibliothèques et papiers personnels.

Viennent donc s'ajouter :

- Le fonds *Maximilien Michelin* (1788-1863), bourgeois provinois, médecin et collectionneur, particulièrement riche en manuscrits touchant l'histoire de Provins. Le fonds *Lebrun* provient de *Pierre-Antoine Lebrun* (1785-1873), membre de l'Académie française et de la Chambre des Pairs.





- Le fonds *Jules César Marie Lelorgne de Savigny* (1777-1851), naturaliste, membre de l'expédition de Bonaparte en Egypte, et membre de l'Institut d'Egypte.

- Le fonds *André Lefèvre* (1834-1904), archiviste-paléographe et professeur à l'Ecole d'anthropologie avec en particulier un livre et un album sur la vallée du Nil avec des photographies originales de 1863.

Le fonds *Justin Bellanger* (1833-1917), bibliothécaire, littérateur et chroniqueur dans les journaux locaux.

- Le fonds *Émile Dodillon* (1848-1914), vétérinaire épris de littérature, collectionneur d'autographes.

L'ensemble des collections, encyclopédiques ou patrimoniales, comprend à ce jour 25 000 documents, 16 titres de périodiques régionaux de 1838 à nos jours, plus de 1000 manuscrits de 1137 à nos jours, 11 incunables, 350 volumes du XVI^e siècle, environ 3000 volumes du XVII^e et 8000 du XVIII^e siècle, le reste étant du XIX^e et du début du XX^e. Parmi les œuvres exceptionnelles conservées au Fonds Ancien : un antiphonaire du XIII^e, quelques livres à peintures du XIV^e au XVII^e siècle, deux éditions rares incunables - un Térence imprimé à Lyon en 1491 par Mathias Huss et un livre d'heures imprimé vers 1497 par Thielman Kerver - la custode du XIV^e siècle, écrin gainé de cuir décoré de rinceaux de feuilles d'aristoloches, de monstres hybrides et de médaillons, renfermant une charte de 1176, quelques *unica* d'éditions parisiennes du XVI^e siècle parmi lesquels les *Heures de Notre-Dame* imprimées à Paris par Geoffroy Tory en 1531.

Les Collections d'archives

Les séries d'archives représentent un total d'environ 10 m linéaires pour les séries anciennes (des origines à 1790), 100 m linéaires pour les séries modernes (1790-1940) et 1800 m linéaires pour les séries contemporaines (1940 à nos jours).

XII^e -XV^e siècles : plus de 400 chartes couvrent des domaines variés : revenus, rapports des comtes avec les serfs ou les propriétés des diverses institutions mais aussi avec la "Commune de Provins", institutions religieuses établies aux alentours tels les Templiers (ms 56), les Cisterciennes, l'abbaye de Faremoutiers (ms 51), le Paraclet (Abélard a enseigné à Provins), la léproserie de Close-Barbe.

Etat-civil : le fonds ancien dispose des registres dits de catholicité (baptêmes, mariages et sépultures) pour les quatre paroisses de la ville : Saint-Quiriace , Saint-Pierre , Saint-Ayoul et Sainte-Croix.

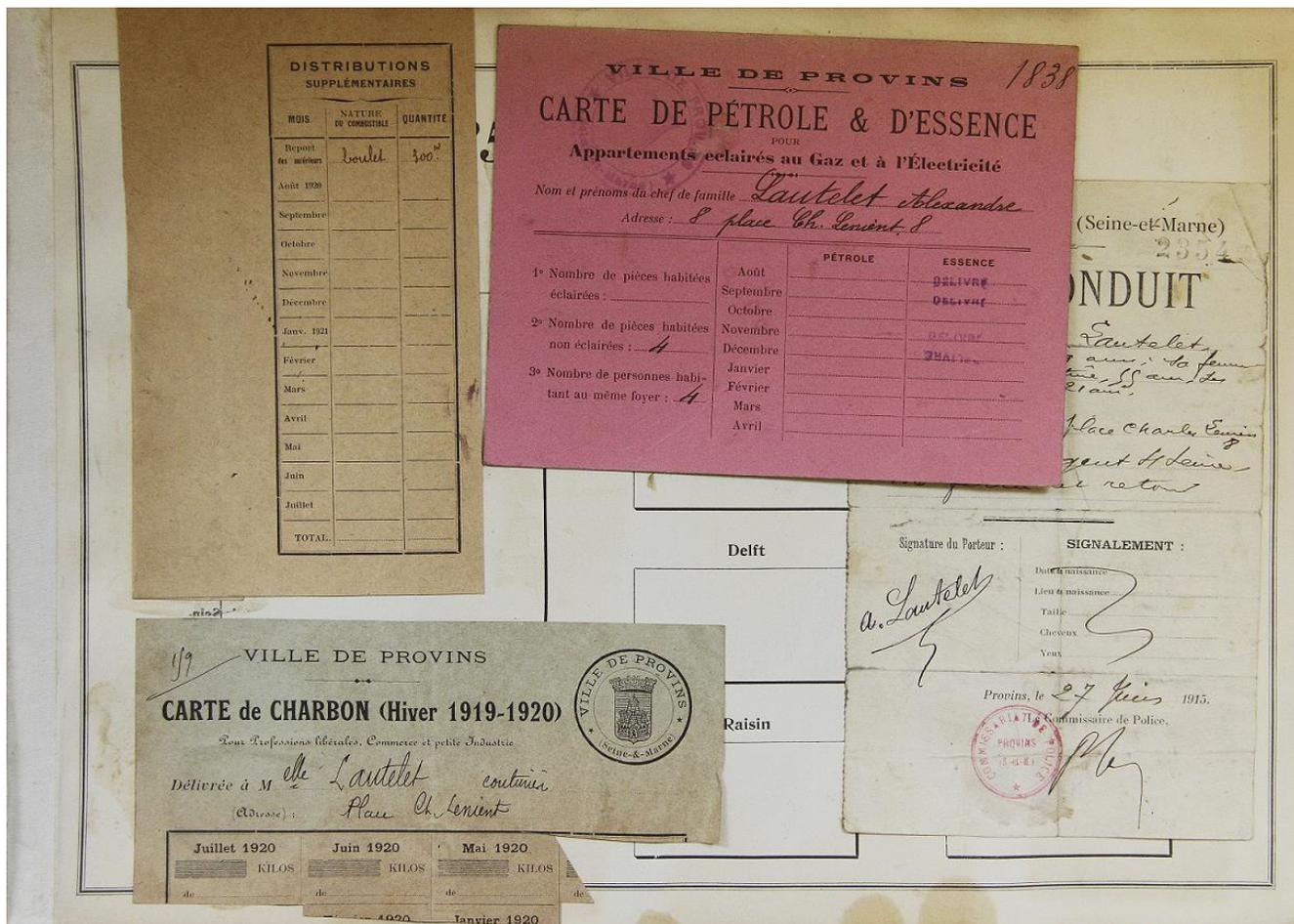
XVI^e siècle : deux importants ensembles présentent un intérêt pour ce siècle. Le fonds Rivot, nommé d'après Claude Rivot, maire de Provins (1702-1784). On y trouve six volumes manuscrits dit "d'anecdotes" : ce sont des chroniques de l'origine de la ville jusqu'à l'époque contemporaine du rédacteur. et le fonds Ythier (déjà cité). Ythier a sauvé la mémoire de documents ayant disparu dès son époque (XVIII^e siècle, début XIX^e siècle).

XVII^e siècle : Le fonds Eustache Grillon (1637-1675, médecin), mss 42-43, 93, comporte une histoire des comtes de Brie et de Champagne, une importante histoire de l'Hôtel-Dieu et de nombreuses copies de documents sur son ordre et les chanoines du Grand Saint-Bernard et le fonds Louis Ruffier (1642-1719, maire de Provins et apothicaire

XVIII^e siècle et Révolution française : Le fonds Charles-Jean Dudit de Maizières (1727-1782). Cette collection illustre l'activité et les intérêts d'un académicien de province, le fonds François de Baculard d'Arnaud (1718-1805), écrivain, poète et dramaturge, qui contient des manuscrits de ses œuvres et des papiers personnels.

Une mention spéciale doit être accordée à la très importante collection sur la Révolution française qui n'a pas été exploitée car elle n'a pratiquement pas été consultée. On trouve aussi de nombreux tirés à part de libelles, journaux, bulletins des Amis de la constitution ainsi que des placards et de petites feuilles imprimées par l'imprimeur provinois Michelin.

XIX^e et XX^e siècles : les fonds d'archives du XIX^e et du XX^e siècles sont surtout riches dans la série ancienne des archives communales conservées au Pavillon des Arbalétriers et dans le fonds des manuscrits de la bibliothèque : le fonds de l'abbé Nicolas Pasques (1744-1830) comprenant les manuscrits de cet ancien curé de Vénisy (Yonne), puis vicaire de Sainte-Croix, secrétaire de la Société d'agriculture, et historien de Provins. Le fonds Emile Dodillon, le fonds Félix Bourquelot...



Les Collections d'imprimés

Ouvrages liturgiques : 370 ouvrages recensés dans le catalogue Molin (1992), soit 124 bréviaires et extraits du XII^e au XVIII^e siècle, 92 pontificaux, rituels et extraits du XVI^e au XVIII^e siècle, 80 missels et extraits du XIII^e au XVIII^e siècle, 30 ordinaires et cérémoniaux du XIV^e au XVIII^e siècle, quelques livres d'heures des paroissiens, livres liturgiques non catholiques et des traités, histoires et commentaires liturgiques.

Livres du XVI^e siècle : en dehors des ouvrages liturgiques mentionnés ci-dessus, il comporte beaucoup d'ouvrages d'auteurs latins et grecs, des livres d'histoire, quelques ouvrages de médecine (dont un Ambroise Paré avec planches) et les œuvres d'un astronome-astrologue provinois, Christophe Lauret.

Livres du XVII^e siècle : nombreux ouvrages de philologie, littérature classique, philosophie grecque, histoire sainte et de l'antiquité. Il s'y trouve un peu de science, de médecine et de pharmacologie (dont la *Pharmacopée royale* de Moïse Charas, 1676) et des vies de saints. L'ensemble constitue une bonne illustration d'une bibliothèque classique et religieuse en raison de la provenance des fonds, pour une grande part du collège ou institutions religieuses locaux. L'informatisation du catalogue est en cours.

Livres et journaux du XVIII^e siècle : Les ouvrages couvrent tous les domaines de la production intellectuelle de l'époque : sciences, droit, architecture, géographie, récits de voyage, agriculture et sciences vétérinaires, ainsi que presque tous les dictionnaires du XVIII^e siècle. Une centaine de recueils factices de pièces de la seconde moitié du siècle, une collection de près d'un millier d'œuvres comprenant pièces de théâtre proprement dites, opéras bouffe et comédies ballets.

Livres, périodiques et placards du XIX^e siècle : Un important fonds constitué de témoignages sur la guerre de 1870, ouvrages rédigés par les civils comme par des militaires et une collection de périodiques de l'époque et de certains imprimés clandestins parisiens, dont la rare collection complète des *Nouvelles du jour*.

La série « Arbalétriers » (archives communales) est particulièrement fournie pour les XIX^e et XX^e siècles jusqu'en 1940.

L'état-civil est complété par les registres d'enfants trouvés et abandonnés avec procès-verbaux des prises en charges (1816-1868).

La gestion communale est présente sous toutes ses manifestations, depuis la comptabilité municipale, la gestion des biens communaux, les constructions et entretien du bâti et des infrastructures urbaines (travaux publics, éclairage public, chemin de fer de la ligne Paris-Mulhouse), jusqu'aux documents relatifs à l'exercice de représentativité locale (élections municipales, législatives, consulaires, sénatoriales - chambre et tribunaux de commerce, chambre départementale d'agriculture).

Les données économiques, les archives des affaires militaires, Provins ayant été ville de garnison jusqu'à la fin du XX^e siècle, sont particulièrement fournies, pour la fin du XVIII^e et pour le XIX^e siècle. Les archives relatives aux deux guerres, celle de 1870 et celle de 1914, peuvent présenter un certain intérêt.

La police locale et la police générale sont également représentées par certaines séries.

Pour la justice, un dossier de jugements criminels couvre la période 1792-1811.

L'histoire sociale et médicale pourrait s'intéresser à diverses *sources sur la salubrité publique*.

Pour ce qui est des cultes, il subsiste un ensemble de documents consécutifs à la séparation des églises et de l'Etat. Enfin, un fonds d'affiches et de programmes des représentations théâtrales données dans les divers établissements de Provins de 1815 à 1875.

Les séries contemporaines à proprement parler couvrant tous les domaines de l'activité municipale, sont consultables dans la limite des dispositions fixées par la loi sur la communication des archives administratives.

Métrage des Fonds

Un ensemble de plus de 100.000 documents qui se répartissent en :
Manuscrits, fonds iconographiques et imprimés (dont fonds local et presse ancienne) de la bibliothèque municipale : 1880 ml

Archives communales séries anciennes : 500 ml

Dépôt archives historiques et imprimés de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins (SHAAP) : 250 ml

Dépôts associatifs, syndicats divers, 250 ml

Sous-total : 2880 ml

Archives communales et communautaires série contemporaine (W) : 800 ml

Sous-total : 800 ml

TOTAL : 3.680 ml



3 – Le personnel du Fonds ancien et des Archives

Le personnel du Fonds ancien et des Archives consiste en deux équivalents temps plein répartis sur 3 agents : le conservateur (100%), un adjoint du patrimoine (80%) et un vacataire (20%, titularisé en 2022). Il accueille le public deux jours par semaine (jeudi et vendredi) toute l'année, sauf la semaine entre Noël et Jour de l'An et trois semaines en juillet-août. Des consultations sur rendez-vous sont proposées en dehors des jours d'ouverture des jeudis et vendredis, en fonction de l'activité du Service des patrimoines et de la disponibilité des personnels. L'accueil de chercheurs hors jeudis-vendredis représente plus de trente jours d'ouverture supplémentaires ou 210 heures.

4 – Les usagers de la Villa Garnier

En 2021, le Fonds ancien et les Archives comptaient 481 inscrits au nombre desquels 266 lecteurs avaient été reçus dans le service pour 491 séances de travail, 581 articles consultés en salle de lecture, 92 dossiers d'archives ou articles communiqués aux services communaux et de la Communauté de communes. À ce bilan il faut ajouter 339 résultats de recherches délivrés par téléphone, messagerie électronique ou lettre, dont 37 recherches généalogiques ou historiques personnelles, 4 recherches généalogiques professionnelles, 160 recherches universitaires, 16 recherches professionnelles (notaire, géomètre, journaliste, cabinet d'études, autres collectivités, etc.), 92 recherches des services versants et 30 recherches d'un autre type.



IV – LES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DE LA MEDIATHEQUE SUR 5 ANS

Le projet du Pays Provinois s’articule autour des axes suivants : promouvoir son identité paysagère et **patrimoniale**, offrir un cadre de vie de qualité et inventer son développement.

Construire une politique de lecture publique structurée permettra de répondre à ces enjeux, combinés à ceux du Département qui a la volonté d’accompagner l’émergence de médiathèques innovantes et accessibles pour l’ensemble des habitants de la Seine-et-Marne.

En effet, les bibliothèques sont les équipements culturels de proximité les plus fréquentés et s’inscrivent au croisement des politiques éducatives, sociales et de développement territorial. En offrant **des collections contemporaines et patrimoniales**, des accès aux ressources numériques, des espaces et des services, la médiathèque Alain Peyrefitte a pour vocation d’être un outil de démocratisation culturelle et d’émancipation, un lieu d’étude et de débats, de travail et de loisirs, de formation et d’information.

Le nouvel équipement et les services qu’il offrira grâce au développement d’actions et de médiations ciblées et adaptés aux besoins des citoyens provinois **intégrant la dimension patrimoniale de l’offre culturelle, suscitera une fréquentation plus large et certaine.**

1 - Affirmer le rôle socio-éducatif de la Médiathèque

Loin d’être de simples lieux culturels, les médiathèques ont un rôle social indiscutable. Si la fonction première des médiathèques est de garantir à tous, l’accès à l’information et au savoir, leurs missions se sont naturellement élargies au champ social. Ouvertes gratuitement à tous, elles s’ouvrent à tous les publics et situations. Entre leurs murs, se jouent des problématiques sociales multiples. Les usagers attendent du personnel des médiathèques qu’il soit en capacité de les orienter, accompagner dans différentes démarches. Dans ce contexte, le partenariat est un soutien indispensable à la vie de l’établissement, permettant de compléter l’offre du champ social grâce à la mutualisation de compétences.

La médiathèque Alain Peyrefitte n’échappe pas à ces demandes sociales. Si son implantation en ville basse l’éloigne géographiquement des quartiers « politique de la ville », elle est un service public ouvert à tous les habitants, y compris ceux des quartiers. Elle peut devenir une réelle ressource pour tous en développant des partenariats et en offrant un accueil adapté à de nouvelles typologies de publics. **Le futur équipement hybride devra être en capacité d’offrir à tous, un accès à une culture exigeante allant des fondamentaux jusqu’à l’érudition.**

a - Favoriser le lien social et l'inclusion des publics empêchés

La ville de Provins structure le territoire et à l'échelle de la lecture publique, la médiathèque Alain Peyrefitte est le lieu structurant. Près de 75% de la population travaille en dehors de sa commune de résidence mais une majorité d'entre eux reste dans le bassin d'emploi (INSEE 2022). Cette migration professionnelle amplifie probablement le sentiment d'éloignement de la vie sociale locale.

Pour les actifs, les modes de vie actuels (communication, déplacements, télétravail) favorisent l'isolement, y compris chez les populations plus jeunes. A cela, viennent s'ajouter les populations traditionnellement considérées comme isolées (3^{ème} âge, sans emploi, familles monoparentales, handicapés). C'est pour toutes ces raisons qu'il apparaît nécessaire de faire de la médiathèque Alain Peyrefitte un lieu de convivialité, acteur du développement du lien social au sein de la commune.

Pour favoriser les rencontres et échanges entre les usagers, la médiathèque s'attachera à proposer des animations dont les usagers ne seront pas seulement spectateurs mais acteurs. Elle développera les partenariats institutionnels, associatifs et avec la vie locale (commerçants, sites historiques...). L'amplitude horaire d'ouverture est adaptée aux usages actuels, pour rappel du mardi au dimanche avec une nocturne le vendredi jusqu'à 20h. Avec le projet de mise en réseau des lieux de lectures de la communauté de communes, il sera nécessaire de repenser la politique tarifaire et le règlement intérieur.

b - Une attention particulière pour le public adolescent et les jeunes adultes

La médiathèque, située sur le trajet lycée/collège - gare, est un lieu possible de passage et de séjour des élèves recherchant un espace pour travailler seuls ou en groupe. La première rénovation et la création d'un réel espace de travail a boosté l'attractivité de la médiathèque aux yeux du public adolescent.

La prise en compte des besoins en ressources et en loisirs de cette tranche d'âge sera une priorité. Il faudra s'assurer que l'offre documentaire ciblant l'accompagnement scolaire et/ou l'orientation professionnelle soit actualisée régulièrement. Les collections de mangas, pratique culturelle plébiscitée par les adolescents au même titre que les jeux vidéo, seront étoffées ainsi que le fonds de littératures « jeunes adultes ». L'accessibilité et la visibilité des collections axées « loisirs » et « vie quotidienne » seront augmentées, de nouveaux modes d'échanges et de partages étant à inventer. La politique documentaire pourra intégrer des adolescents "acquéreurs" pour certains documents.

c - Ouverture d'un nouveau service, la ludothèque

Pratique culturelle à succès, les jeux concernent tous les publics. Ils sont tout à la fois outils de création, de découverte ou d'apprentissage et des supports de divertissement. Le jeu est une façon d'attirer un public qui ne fréquente pas les bibliothèques.

C'est dans cet état d'esprit que la Ville de Provins va développer ce nouveau service en créant et intégrant une ludothèque dans la nouvelle rénovation de l'espace jeunesse.

Si la médiation par le jeu va consolider les relations avec les plus jeunes et les familles, l'aspect ludique va permettre d'atteindre un public qui fréquente moins la médiathèque. En complétant ses services par une partie ludothèque, la médiathèque permettra à l'ensemble des publics de trouver plus que ce qu'il pense trouver : culture, ludique, lien social, développement personnel, lieu accueillant et convivial...

Le jeu deviendra un outil de médiation complémentaire aux vertus éducatives et culturelles et servira à valoriser le savoir-faire de la médiathèque en matière d'animation et de médiation. Pour le bon fonctionnement du service, un recrutement de personnel formé, adapté en nombre aux missions qui lui seront confiées, est nécessaire.



Grâce à ce médium, la médiathèque Alain Peyrefitte va s'ouvrir à de nouveaux partenariats. Il existe à Provins un maillage associatif très dense qui offre des possibilités multiples pour compléter les partenariats institutionnels déjà en place.

2 - S'engager dans la médiation scientifique et le développement durable

Dans une société fortement impactée par les sciences et les technologies, il est essentiel de favoriser la diffusion et l'appropriation de nouvelles connaissances par le public, quel que soit son âge. Or, la Seine-et-Marne est dépourvue de centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI). Les médiathèques ont donc un rôle important à jouer dans cette sensibilisation des citoyens aux enjeux scientifiques, en donnant accès aux découvertes des chercheurs par l'échange, la rencontre et la pratique.



Cette sensibilisation concerne plus particulièrement les sciences dures et les nouvelles techniques et technologies, afin de permettre une meilleure compréhension du monde. Qu'il s'agisse des domaines de la santé, de l'intelligence artificielle ou de la physique, chacun doit trouver, en médiathèque, des ressources ou un accompagnement à la découverte. Sciences dures et sciences humaines se croisent pour mieux éclairer la compréhension de notre environnement et permettre à chacun d'exercer son esprit critique, Les sciences humaines doivent être mises en avant, le service des Archives patrimoniales de Provins devra être porteur de ce domaine à travers le prisme de l'Histoire.

Pour Provins, l'association Terre avenir sera un partenaire de choix car elle est référent national pour la fête de la science en Seine-et-Marne et a pour objectif l'éducation au développement durable et la diffusion de la culture scientifique.

a - Médiation numérique : ressources et conseils

L'Éducation aux médias et à l'information (EMI) est indispensable pour que chacun soit en capacité de se situer en tant qu'individu et citoyen dans une société en surabondance informationnelle. Elle vise à donner des clés de décryptage de l'information sur les médias et réseaux sociaux, repérer les fausses informations, à exercer son esprit critique, construire son opinion, produire et diffuser du contenu de manière responsable. Les bibliothèques sont particulièrement légitimes pour répondre à ces enjeux comme lieux d'information pluraliste et de formation. Elles apportent une approche créative.

La médiathèque Alain Peyrefitte a recruté un médiateur numérique dans le but de s'approprier ces enjeux et propose, en plus d'animations ciblées, un espace jeux vidéo et un espace public numérique (EPN).

Si l'éducation aux médias permet de prendre du recul et de porter un autre regard sur l'actualité, elle est une déclinaison essentielle des sciences humaines. A ce titre elle aura sa place dans de nombreuses actions.



La médiathèque a déjà su développer des partenariats auprès d'acteurs sociaux (Espoir Prévention, APS) et organise un Café des parents dont l'objectif est d'ouvrir la discussion sur l'adolescence et l'utilisation des écrans (cyberharcèlement, addiction aux écrans et prise de risque).

D'autres pistes en direction des seniors sont à explorer.

Il reste à inscrire la présence de la médiathèque sur les réseaux sociaux (Instagram, Youtube). Par ce biais, il s'agit d'être actif dans l'animation de communautés et de produire des contenus attractifs mais de référence en direction de tous les publics.

Il faut de toute façon sans cesse se réinventer en matière d'inclusion numérique et imaginer aussi des actions à destination des publics empêchés et éloignés.

b - Accès aux savoirs, sensibilisation aux enjeux scientifiques

Sciences et techniques occupent une place toujours plus grande dans notre quotidien, elles influencent notre vision du monde. Il est crucial de développer l'information et la réflexion des citoyens sur les avancées de la recherche scientifique et des innovations technologiques, qui connaissent aujourd'hui une accélération sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Il s'agit de favoriser la compréhension du monde dans lequel nous vivons et la réalisation des objectifs de l'agenda 2030 (détaillés dans le chapitre suivant).

La coopération entre les acteurs de la lecture publique et ceux de la culture scientifique et technique est essentielle dans la réussite de la sensibilisation du public.

Pour la médiathèque Alain Peyrefitte, il s'agit de renforcer les fonds documentaires scientifiques et développer la co-construction d'actions de médiation scientifique et de valorisation de ces fonds documentaires. L'objectif sera de familiariser et de redonner confiance dans la démarche scientifique. Pour ce faire, nous nous rapprocherons de partenaires potentiels comme Terre avenir, l'université de Marne-la-Vallée ou le SIECTOM.



c - Sensibilisation à l'Écologie, un pôle documentaire ressource

En 2015, les 193 États membres de l'ONU ont négocié l'Agenda 2030, l'ont adopté et se sont engagés à tout mettre en œuvre pour atteindre ses 17 Objectifs de développement durable (ODD). Cet agenda formalise une feuille de route détaillée, couvrant l'ensemble des dimensions de nos sociétés, avec pour horizons la paix, la solidarité, la justice sociale et la préservation des écosystèmes. Il engage non seulement les gouvernements mais également l'ensemble des acteurs de la société civile qui ont participé aux négociations.

L'Agenda 2030 l'affirme : le développement durable est un enjeu culturel. Les bibliothèques sont des actrices incontournables du développement durable. Elles jouent un rôle fondamental dans la sensibilisation des publics aux enjeux du développement durable.

Les bibliothèques s'assurent de la disponibilité des informations et de la diffusion des compétences nécessaires à leur utilisation auprès de l'ensemble des usagers. Accès à l'information, à la culture, alphabétisation universelle, formation aux nouvelles technologies... Ces sujets, au cœur de l'action quotidienne des bibliothèques, sont présents dans les ODD. Le rôle des bibliothèques est donc essentiel pour contribuer à atteindre ces objectifs.

La médiathèque Alain Peyrefitte se positionne comme actrice du développement durable sur le territoire, facilitatrice et porteuse de projets et d'actions. Elle s'engagera sur les objectifs suivants : accès à une éducation de qualité (ressources), réduction des inégalités, consommation responsable, bonne santé et bien-être. Elle développera des partenariats dans l'optique d'augmenter son efficacité notamment en matière d'économie circulaire (recyclage des livres) et dans la végétalisation de ses espaces (création d'une grainothèque et valorisation du jardin).



Grainothèque de la Médiathèque de Givors (69)

Cette bibliothèque soutient les ODD



ifla.org/libraries-development

#Lib4Dev

#DA2I

#GlobalGoals

IFLA IAP
INTERNATIONAL ADVOCACY
PROGRAMME



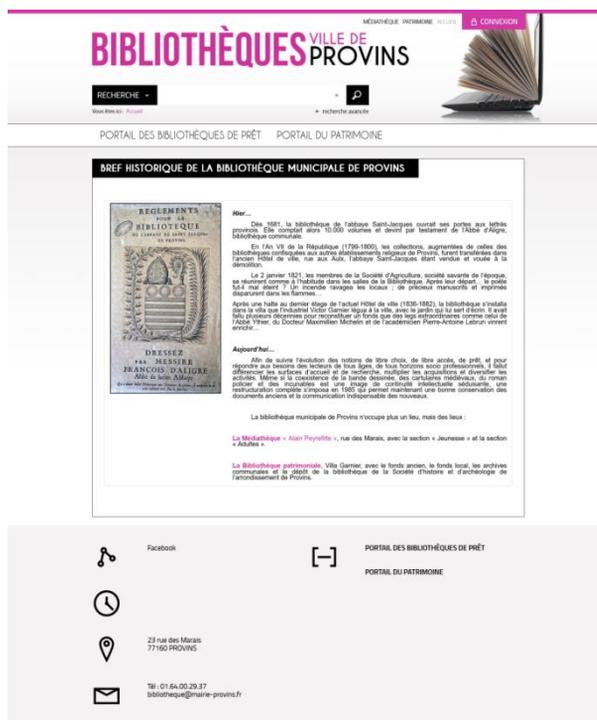
International
Federation of
Library
Associations and Institutions

3 - Valoriser et transmettre le patrimoine local

a - Répondre aux attentes des publics

a1 – Prendre en compte les demandes et nouvelles pratiques

Les pratiques de recherche ont profondément évolué au cours des quinze dernières années sous l'effet conjugué d'une demande forte de documents en lien avec l'histoire personnelle et familiale et de la diffusion massive des archives sur internet. Si la fréquentation physique de la salle de lecture s'est stabilisée autour de 500 demi-journées de travail par an, la consultation des contenus diffusés sur le site internet n'a cessé de croître de façon exponentielle. Pour l'année 2020, marquée par deux confinements, la fréquentation du site internet du Fonds ancien et des Archives s'est portée à 230 879 visites pour 24 848 259 pages consultées. Afin de prendre en compte les dispositions des lois Valter et Lemaire et dans le but d'encadrer les demandes effectuées en ligne, les règles de réutilisation des données publiques, applicables aux Archives de Provens, restent à mettre à jour. Les récentes périodes de confinement ont aussi fait apparaître les besoins d'offre numériques pour les étudiants engagés dans les travaux de recherches de niveau Licence 3, master 1 et 2 et doctorat.



Les caractéristiques de fréquentation notées depuis l'ouverture du site se maintiennent. Les internautes se connectent principalement de France métropolitaine (79,83%) – mais aussi des Etats-Unis (5,14%), Belgique (2,23) et Algérie (1,07%) ainsi que 50 autres pays (parts inférieures à 1%). En France, les internautes français se connectent au site depuis l'Ile-de-France (54,03%) et pour 10,63% de Seine-et-Marne [données pour l'année 2022].

Les priorités identifiées visent à améliorer l'offre de documents numérisés en ligne, d'inventaires et de répertoires numériques, de fonctionnalités du SIGB de Fonds ancien et du moteur de recherche Avenio et à diffuser en ligne les fichiers résultant des campagnes de numérisation menées en interne (reportages photographiques du Service communication) ou externalisé (fonds local iconographique).



a2 - Compléter et renforcer l'offre en ligne

Le Service des patrimoines a poursuivi ses politiques de numérisation pour accroître le nombre de documents mis à disposition du public sur les sites internet partenaires :

- Bibliothèque Virtuelle des Manuscrits Médiévaux (IRHT/CNRS),
- Bibliothèque Virtuelle Humaniste (Université de Tours - Centre d'études supérieures de la Renaissance) et
- SIGILLA (base de données consacrée aux sceaux médiévaux, convention en cours de signature).

De sorte à limiter la consultation des documents originaux en salle, en privilégiant la communication des documents sur support de substitution, et à ne pas avoir à gérer directement une offre massive d'images qu'un service limité comme le Service des patrimoines de Provins n'avait pas les moyens techniques et humains d'assumer. Le principal projet de numérisation, mis en œuvre de 2013 à 2019, a porté sur la numérisation des manuscrits médiévaux de la série Ms du fonds ancien, de plusieurs anciens catalogues de la bibliothèque et de plusieurs incunables et imprimés du XVI^e siècle rares, ce qui constitue une offre de plus de 85.000 images.

Mais l'absence de nouveaux partenaires identifiés pour la mise en ligne de documents d'archives et d'une très riche iconographie relatifs à l'histoire de Provins et de sa région à l'époque moderne a montré les limites de l'exercice pourtant parfaitement réussi avec la BVMM et les BVH. Il conviendrait donc d'étudier la possibilité de mettre sur le portail dédié à la Médiathèque Alain Peyrefitte, les images issues des campagnes de numérisation des documents des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles menées depuis 2019. Le Fonds ancien de Provins possède en outre plusieurs titres de journaux imprimés à Provins, qu'il est le seul à conserver (les collections de la BnF et des Archives départementales sont très lacunaires), et dont la numérisation et l'océrisation (reconnaissance optique de caractères) permettraient d'accroître considérablement l'offre de documents d'histoire locale en ligne, indépendamment des chantiers ouverts dans ce domaine par les Archives départementales de Seine-et-Marne, ou plus judicieusement, en partenariat avec elles. La mise en ligne de la *Feuille de Provins* pourrait à ce titre être un bel exemple de coopération. Une telle opération pourrait *ipso facto* permettre la mise à disposition de ce titre en salle de lecture à Provins et à Dammarie-lès-Lys, sur le site Internet de la DAD et sur Gallica, portail numérique de la Bibliothèque nationale de France.

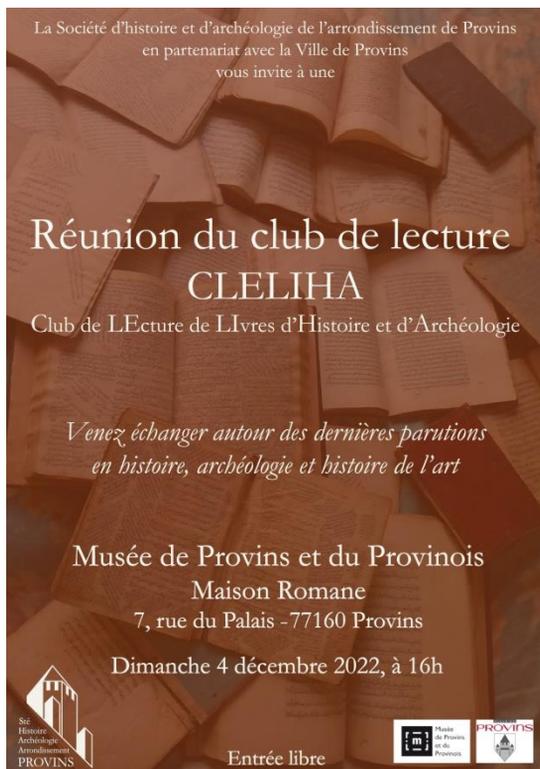
La perspective d'un changement de SIGB et l'ouverture d'un nouveau portail internet offrent une opportunité qu'il ne faut pas manquer du strict point de vue de l'offre nouvelle et massive d'images numériques en ligne.

a3 - L'accueil et l'orientation du public dans ses recherches

Le Fonds ancien et les Archives de Provins s'efforcent de rendre un service public de qualité aux usagers, offrant des services spécifiques et notamment des outils d'aide à la recherche. Il s'est efforcé d'améliorer et de promouvoir les conditions d'accueil et de consultation des archives, en répondant directement à toutes les questions soulevées par les chercheurs :

- adoption d'un nouveau règlement intérieur et mise à disposition de casiers réglementaires pour les effets personnels des usagers,
- ouverture de la salle de lecture sur deux jours pleins au d'un seul après-midi par semaine ;
- amélioration de l'aide scientifique apportée aux usagers dans le cadre de démarches spécifiques (élaboration de répertoires et de fiches d'aide méthodologique, recherches confidentielles à caractère juridiques, recherche des origines, etc.) ;
- création d'un atelier « paléographie et édition scientifique de textes » en partenariat avec la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins (SHAAP).
- réponse à l'ensemble des demandes de recherche reçues par courrier ou courriel dans un délai d'un mois.

L'exigüité de la salle de lecture n'a cependant pas permis la mise en place d'une zone dédiée à la communication de documents confidentiels, ce qui contraint à organiser des rendez-vous en dehors des horaires ordinaires d'ouverture au public. L'assermentation des personnels des Archives chargés de la présidence de salle n'a pas non plus pu être menée à bien.



La Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins
en partenariat avec la Ville de Provins
vous invite à une

Réunion du club de lecture
CLELIHA
Club de LEcture de LIVres d'Histoire et d'Archéologie

*Venez échanger autour des dernières parutions
en histoire, archéologie et histoire de l'art*

Musée de Provins et du Provinois
Maison Romane
7, rue du Palais - 77160 Provins

Dimanche 4 décembre 2022, à 16h

Entrée libre

Logo of the Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins (SHAAP) and the Musée de Provins et du Provinois.

a4 - La visibilité des Collections anciennes et des archives

Le Fonds ancien et les Archives de Provins, identifiés en tant que ressource essentielle pour la réalisation de travaux historiques sur Provins et sa région, la Champagne médiévale ou dans des domaines où il offre des ressources rares en France (livre ancien, liturgie catholique, histoire économique de l'Occident chrétien aux XI^e-XIV^e siècles...) est désormais bien identifiée au sein des réseaux documentaires de la recherche universitaire et des bibliothèques du patrimoine, jusqu'aux Etats-Unis depuis qu'une convention de partenariat a été signée avec Columbia University (en 2009).

La mise à jour du catalogue des manuscrits (série Ms du Fonds ancien de la BM), de celui des livres liturgiques, des livres du XVI^e siècle et des incunables et leur mise en ligne sous forme de fichiers PDF accessibles depuis le portail internet a donné une visibilité plus grande aux ressources offertes par les fonds provinois qui forment un ensemble unique et d'une grande richesse en Île-de-France.

La collaboration du service avec l'association ESAUPE77 (Entente pour la sauvegarde du patrimoine écrit de Seine-et-Marne) interrompue depuis 2001 a repris en 2017 et se poursuit. Les relations avec la BnF et le CCFr, qui a la charge du signalement des collections d'imprimés des bibliothèques publiques françaises, ont également été amorcées et doivent être renforcées.

Le Plan national de signalement des imprimés antérieurs à 1830, des manuscrits et des fonds d'archives des bibliothèques mis en œuvre par le ministère de la Culture devrait permettre, dans le cadre de la Mission Patrimoine écrit en Seine-et-Marne initiée au second semestre 2023, d'atteindre à terme le signalement intégral des collections patrimoniales provinoises concernées.

En 2019, le ministère de la Culture a fixé une nouvelle priorité nationale : parachever le signalement de l'ensemble des imprimés antérieurs à 1830 ainsi que des fonds d'archives et des manuscrits conservés par les bibliothèques territoriales.

Sur la base des résultats de l'enquête conduite par le ministère à l'été 2017, a décidé d'achever d'ici 2025 le catalogage des documents suivants :

- les livres imprimés jusqu'en 1830, pour l'ensemble des bibliothèques territoriales ;
- les manuscrits et archives, sans limitation de date.

Plusieurs acteurs, complémentaires, sont sollicités pour atteindre ces objectifs :

- le service du livre et de la lecture (SLL) se charge de la coordination nationale et utilise notamment l'appel à projets Patrimoine écrit pour soutenir les initiatives ;
- la DRAC relaie l'action du ministère au niveau régional, coordonne les acteurs locaux et appuie les projets, notamment grâce aux crédits de la dotation générale de décentralisation (DGD) ;
- le département de la Coopération de la BnF noue des partenariats, propose des formations, apporte son expertise et met à disposition des outils nationaux (CCFr et Gallica).

Au premier semestre 2022, la DRAC Île-de-France a pu dresser un premier état des lieux des fonds patrimoniaux franciliens. Face au constat d'une très grande hétérogénéité dans le signalement du patrimoine écrit, il a été décidé de s'appuyer sur l'association Esaupe 77 comme opérateur pour mettre en place un plan de signalement en Seine-et-Marne avant d'envisager une extension au niveau régional. L'expérience acquise en Seine-et-Marne pourra ensuite être utilisée pour poursuivre ce chantier dans d'autres départements d'Île-de-France, en s'adaptant aux différents contextes. C'est dans ce cadre que l'association Esaupe 77 (Entente pour la sauvegarde du Patrimoine Ecrit en Seine-et-Marne) a recruté une chargée de mission Patrimoine écrit à partir d'octobre 2023. L'objectif de ce recrutement au sein de l'association est d'élaborer une stratégie et un plan d'actions pour atteindre les objectifs fixés par le ministère de la Culture en termes de signalement. Dans ce cadre, une première visite de la bibliothèque de Provins, a eu lieu le 13 novembre 2023, pour établir un état des lieux et proposer des opérations à mener prioritairement (cf. *Rapport de visite des fonds patrimoniaux de la bibliothèque municipale de Provins*, en date du 7 novembre 2023), qui pourront bénéficier du soutien financier de l'État au titre de la DGD-bibliothèques.

Les opérations à mener de façons prioritaires seront les suivantes :

- Le versement dans le CCFr

Les collections patrimoniales sont invitées à créer une notice dans le répertoire des fonds pour chacun des leurs, même si ses notices d'exemplaire ne sont pas versées dans le CCFr : manuscrits et incunables, XVI^e siècle, liturgique et théologique, Pierre-Antoine-Lebrun, local, général. La création de la notice de fonds doit précéder le versement des notices correspondantes dans le Catalogue général des manuscrits et dans la base Patrimoine.

Seront à verser dans la base Patrimoine :

- les environ 4 000 notices du fonds local cataloguées dans le SIGB provinois ;
les 11 premiers incunables ;
- les - environ - 350 notices du catalogue des imprimés du XVI^e siècle ;
- les 450 notices du catalogue Word sur les manuscrits médiévaux : certaines remplaceront les notices obsolètes actuellement en ligne sur le Catalogue général des manuscrits :
- les - environ - 370 notices du « Catalogue des ouvrages liturgiques de la bibliothèque municipale de Provins » ; *Revue française d'histoire du livres*, Bordeaux : Société bibliophilique de Guyenne, n^{os} 76-77, 3^e et 4^e trimestres 1992, p. 181-217.

- La rétroconversion

Pourront être rétroconvertis les mss 387 et 388 cataloguant le fonds Pierre-Antoine-Lebrun, étant indispensables leur fusion, la suppression des imprimés postérieurs à 1830 et un récolement de ceux antérieurs.

La chargée de mission Patrimoine écrit 77 fera établir un devis par plusieurs prestataires. Chaque devis évaluera soit le récolement et la rétroconversion soit la seule rétroconversion.

- Le catalogage

Est à cataloguer l'incunable 12, éventuellement par l'exemplarisation d'une notice du *Catalogue général*.

Sont à cataloguer 200 à 300 manuscrits, ce qui représenterait, s'ils sont 250, 13 jours et 5 heures donc 16 jours en tenant compte de la fatigue, étant comptées 20 minutes par manuscrit.

Sont à cataloguer, à la villa Garnier et aux Cordelières, 11 mètres linéaires actuellement rangés dans les caisses mentionnées supra et entre 86,5 et 344,5 mètres linéaires rangés sur des rayons. Doivent en effet être soustraits des 97,5 à 355,5 mètres linéaires :

- les imprimés postérieurs à 1830 de la salle de tri et du salon d'accueil, dont le manque de temps lors de la visite n'a pas permis de relever le nombre ;
- les imprimés catalogués dans les deux catalogues du fonds Pierre-Antoine-Lebrun.

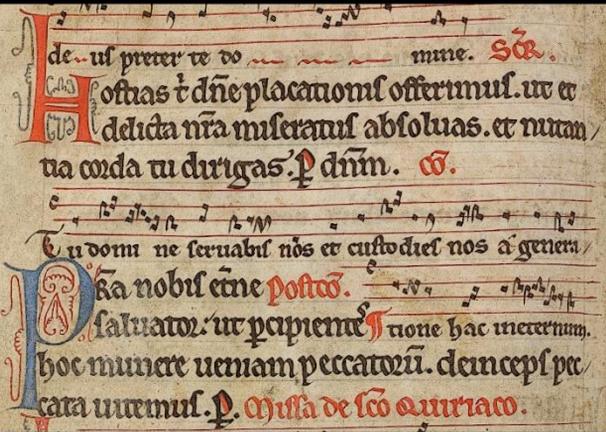
Le chargé de mission fera établir plusieurs devis.

Seront exclus de la mission toutes les archives ; tous les documents iconographiques, même antérieurs à 1830 ; la presse, même antérieure à 1830.

La réalisation de ces objectifs est indispensable dans la perspective du transfert intégral des collections patrimoniales vers le nouveau bâtiment intégré à la médiathèque Alain Peyrefitte. On ne saurait en effet envisager ce transfert sereinement sans avoir un inventaire complet des collections, outil dont on ne pourra se passer pour la mise en caisse au départ de la Villa Garnier et du Pavillon des Arbalétriers, et lorsque le récolement consécutif de l'installation desdites collections sur les rayonnages des futurs magasins de la médiathèque devra être entrepris.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
La Ville de Provins, le Musée de Provins et du Provinois
et Columbia University of New York
vous proposent

**À LA DÉCOUVERTE DES MANUSCRITS
LITURGIQUES DE PROVINS (XIII^E-XV^E SIÈCLES)**
Chants à l'honneur de saint Quiriace et saint Thibault



Avec l'ensemble MEDIVA
Ann ALLEN, chant, flûtes, douçaine
Valérie LE PAGE, chant
Raphaële SOUMAGNIAS, chant et flûte

Samedi 21 septembre 2019 / 21h
Couvent des Cordelières
Rue André François-Poncet
77160 PROVINS

ENTRÉE LIBRE & GRATUITE

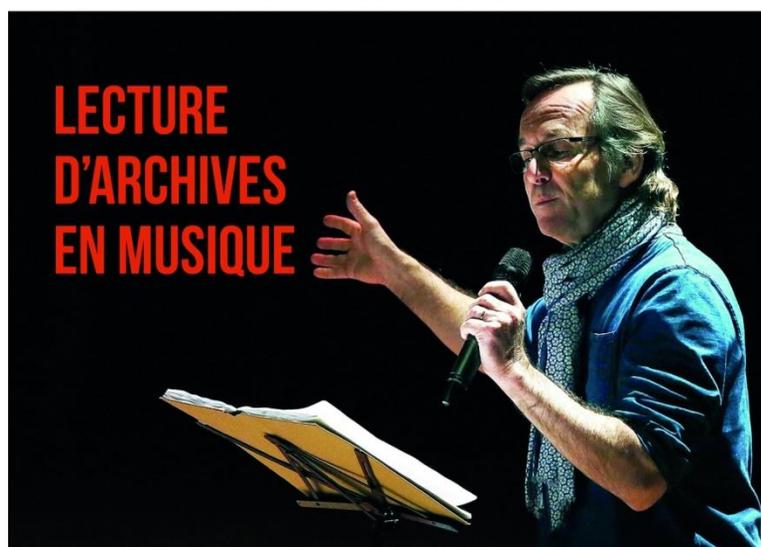
  Musée de Provins et du Provinois  Centre de Culture et de Communication  COLUMBIA UNIVERSITY IN THE CITY OF NEW YORK

a5 – La communication des Ressources

Il s'agit pour le Service des patrimoines de :

- valoriser les collections du Fonds ancien et des Archives par l'offre pédagogique et culturelle que les moyens actuels en personnel ne permettent pas d'organiser régulièrement ;
- valoriser l'activité des métiers et des services, mobiliser une image moderne des Archives (en favorisant notamment une sollicitation plus régulière de la part des médias) ;
- mettre en place des visites de site destinées aux services producteurs ;
- développer, à travers le Musée qui dispose d'une surface d'exposition de 70 m², ou de l'espace d'exposition temporaire de l'église Sainte-Croix qui sera livré dans quelques années un véritable outil culturel de proximité au service de la collectivité, de la communauté de communes et des associations.

SPECTACLE /// MUSÉE DE PROVINS ET DU PROVENOIS



DIMANCHE 23 JANVIER 2022, À 15 H



MUSÉE DE PROVINS ET DU PROVENOIS

Maison romane
7 rue du Palais - 77160 PROVINS
Entrée libre et gratuite
(dans la limite des places disponibles)

*Organisé par la Ville de Provins en partenariat
avec la Société d'histoire et d'archéologie de
l'arrondissement de Provins et les Archives
départementales de Seine-et-Marne*



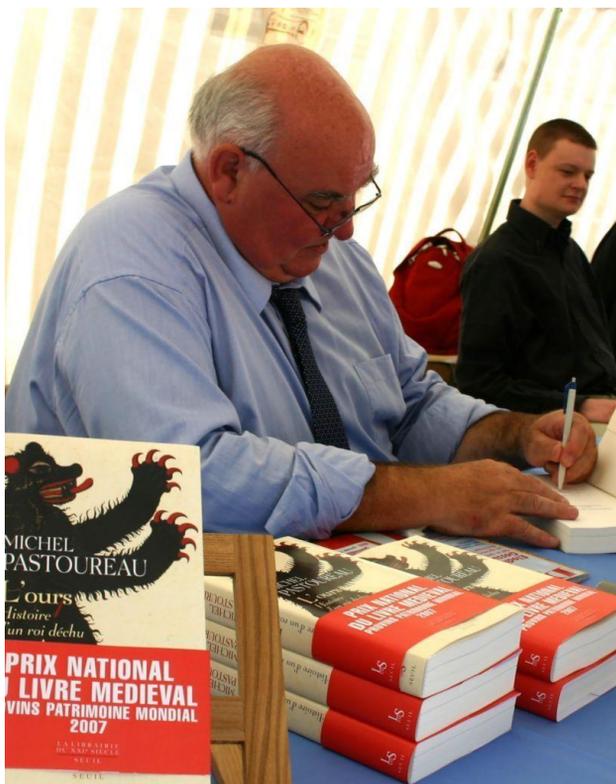
La présence du Fonds ancien et des Archives sur les réseaux sociaux est actuellement quasiment nulle ; une page Facebook « Archives77 » a connu un regain notable d'activité (à la faveur notamment des deux confinements) et l'alimentation d'un compte « Instagram » en image de qualité pourrait être envisagé. Il s'agirait de rendre les documents d'archives, et plus largement le patrimoine écrit, ainsi que l'activité du service plus accessibles, de relayer des informations dans un cadre moins formel (une charte éditoriale spécifique pourrait être conçue), de sorte à toucher de nouveaux publics. Les pratiques numériques proposées par le biais du portail internet vont de toute façon être réinterrogées via le choix d'un nouveau prestataire et la médiation en direction des différents publics réexaminée.

Depuis 2005, la Villa Garnier a été régulièrement ouverte au public dans le cadre d'événements locaux ou nationaux (Couleurs jardins, Journées européennes du patrimoine, La Grande collecte).

a6 – La participation aux évènements culturels locaux

Le Service des patrimoines dispose d'excellents retours, en termes de fréquentation, à propos des événements qu'il met en œuvre (Journées européennes du Patrimoine, La Grande Collecte, Prix du livre d'histoire « Provins-Moyen Âge », expositions temporaires « Provins à l'aquarelle » et « Provins et les foires de Champagne », etc.). Dans ce cadre, le Fonds ancien et les Archives participent régulièrement fortement aux événements organisés par le Département (participations aux cycles de conférences, aux réunions du comité départemental des commémorations, au colloque « Napoléon et la Seine-et-Marne »).

Le cycle de conférences données chaque année au musée (faute d'un espace disponible pour ce faire à la Villa Garnier), en partenariat avec la SHAAP et les Archives départementales a structuré sa saison culturelle en s'appuyant sur un choix de conférenciers de qualité (Claude Gauvard, Bernard et Monique Cottret...), et un « Après-midi lecture et musique » annuel qui a permis d'inviter des interprètes de renom tel le claveciniste Jean Rondeau.



b - Assurer la collecte, la conservation et le traitement du patrimoine écrit communal

b1 – Le transfert des collections et des activités vers la Médiathèque Alain Peyrefitte

La perspective d'un regroupement sur un même site livré à l'horizon 2025-2026 impose d'engager, sans attendre un ensemble d'opérations archivistiques impactant la conservation, la collecte et le traitement des fonds. Ce chantier des collections permettra d'envisager, de manière sereine, un transfert des collections à réception du nouvel équipement.

La Villa Garnier et les magasins d'archives ne répondent pratiquement à aucune des normes de conservation d'archives en vigueur et sont confrontés à une double problématique de sous-dimensionnement des installations de traitement de l'air préjudiciable à la conservation des archives, et à une saturation des locaux intervenue dès les années 1990 pour les archives de la série W et dès les années 1920 pour la Villa Garnier. Afin de suivre l'évolution des notions de libre choix, de libre accès, de prêt, et pour répondre aux besoins des lecteurs de tous âges, de tous horizons socioprofessionnels, il a fallu différencier les surfaces d'accueil et de recherche, dès le début des années 1970. Même si la coexistence de la bande dessinée, des cartulaires médiévaux, du roman policier et des incunables et des monnaies d'or médiévales donnait l'image d'une continuité intellectuelle séduisante, une restructuration complète s'est imposée en 1985 qui a permis un redéploiement du fonds ancien et des archives communales anciennes, dans le pavillon des Arbalétriers réaménagé (en 1972), et la communication indispensable des fonds à un public diversifié et de plus en plus nombreux.

Malheureusement, après 2001, le Service des espaces verts s'est vu attribuer le rez-de-jardin du pavillon des Arbalétriers au détriment du magasinage des dossiers d'archives communales. Et cela au moment même où il fallait intégrer la gestion des archives de la communauté de communes (en 2010) alors que les espaces disponibles pour les archives communales étaient déjà nettement insuffisants.



Dans le même temps les collections de la Bibliothèque patrimoniale (Villa Garnier), avec le fonds ancien, le fonds local, les archives communales et intercommunales, sans oublier le dépôt de la bibliothèque et des archives de la SHAAP et les divers fonds d'archives privées accueillies depuis les années 1990 connaissaient une situation de dégradation des conditions de conservation dans des locaux dispersés (jusqu'à cinq lieux de stockages différents aux quatre coins de la Ville) et totalement inadaptés, voire dangereux pour les collections et les personnels affectés et les usagers.

b2 - la conservation des documents constituant le patrimoine commun

Une alerte aux micro-organismes et aux insectes xylophages a été détectée en 1983 et en 2005 dans la totalité des locaux de la Villa Garnier. Les analyses menées lors de ces deux épisodes ont permis de déterminer que cette contamination était liée à la présence massive de spores dans les magasins et à une insuffisante stabilité des conditions thermohygrométriques liées à la vétusté des locaux : fuites liées au défaut d'entretien des chenaux, des évacuations et plus gravement des couvertures des toitures en terrasse des ailes de la Villa, remontées capillaires depuis la nappe phréatique présente à moins d'un mètre de profondeur sous la Villa Garnier.

La prise en charge de la crise de 1983 n'a pas permis de stopper un processus inéluctable de dégradation du bâtiment, mais seulement d'en retarder les effets sur les, à savoir le temps pour les produits de traitement des rayonnages en bois (Cécartil) et des collections de manuscrits et d'imprimés (oxyde d'éthylène) de se dissiper progressivement sur une période de 15 à 20 ans, c'est-à-dire jusqu'à la seconde crise survenue au début des années 2000.



Le travail réalisé au cours de la période 2006-2009 s'est traduit par d'importantes avancées sur le plan de la conservation préventive : mise en place d'une procédure de gestion des entrées, relevés hygrométriques quotidiens, campagnes de reconditionnement, prévention de l'empoussièremment. Les magasins de conservation font désormais l'objet d'inspections sanitaires régulières. L'espace des magasins de conservation fait l'objet d'une gestion particulièrement rigoureuse et le chantier des collections a été engagé, avec pour résultats concrets plusieurs campagnes de restauration-conservation-reconditionnement :

Incunables (2007-2009) ;
registres mortuaires de l'Hôtel-Dieu (2009-2010) ;
restauration du meuble-bibliothèque en acajou massif de la *Description de l'Égypte*
sceaux et chartes scellées (2013-2014) ;
manuscrits des Fonds YTHIER et PASQUES (2015-2023) ;
arts graphiques et plus particulièrement le fonds de dessins (depuis 2018).

b3 – La collecte des archives communales et intercommunales

Conformément au Code du patrimoine, les Archives collectent et conservent, dans le ressort territorial de la commune, les archives présentant un intérêt juridique ou patrimonial, produites par les services de la commune et par ceux de la communauté de commune, ainsi que des organismes de droit privé exerçant une mission de service public. Chaque année, les Archives de Provins collectent en moyenne entre 15 et 25 ml d'archives publiques (mais il peut y avoir des versements exceptionnels comme cela s'est produit en 2022, après deux années de crise sanitaire et un chantier de réaménagement de la mairie ouvert en janvier 2023).

L'activité dans ce domaine s'est traduite par le suivi des réformes administratives et de leur traduction archivistique (RGPP, REATE). Des contacts réguliers avec les services versants sont entretenus de sorte à tendre vers une gestion la plus fluide possible des versements. Enfin, dans un contexte de saturation des espaces de conservation, les Archives ont privilégié des pratiques de collecte raisonnée : une réflexion a été conduite sur l'échantillonnage (gestion du métrage, définition de quotas susceptibles d'être pris en charge en tenant compte des contraintes de saturation des magasins). Des critères de collecte et de tri particulièrement précis ont été définis et le recours à un prestataire pour la destruction réglementée des archives confidentielle a été privilégié depuis une dizaine d'années.

Pour l'année 2022, les versements sont réparties comme suit : Espaces verts = 0,50 ml ; Élections = 3 ml ; Marchés = 6 ml ; Recensement = 0,40 ml ; DGS = 3 ml ; Ventes en liquidation = 1,20 ml ; Cimetières = 1 ml ; État civil = 4 ml ; Cabinet du Maire = 6 ml ; Assurances = 4 ml ; Personnel communal et intercommunal = 10 ml ; Urbanisme = 17 ml ; Services techniques = 5 ml ; Comptabilité = 11 ml ; Enseignement = 6 ml (soit un sous-total de 78,10 ml). À cela s'additionnent les versements de la communauté de communes : Comptabilité = 7 ml ; Administration générale = 2 ml ; SPANC = 3 ml ; Accueils de loisirs = 3 ml (soit un sous-total de 15 ml). Total des versements : 93,10 ml.

b4 - L'archivage électronique au niveau des services de la commune et de la communauté de communes

Parmi les projets structurants en lien avec les archives, figure le développement d'un système d'archivage électronique historique. Sur ces dossiers, les enjeux pour la collectivité relèvent de la bonne gouvernance, de l'efficacité organisationnelle, de la sécurité juridique et, enfin, de la nécessité d'assurer pour les fichiers une valeur probante, une authenticité, une fiabilité, une intégrité, une accessibilité et une sécurité, dans le respect de la réglementation et des normes.

Le périmètre fonctionnel de la mission SIA/SAE (système intégré d'archivage/système d'archivage électronique) devra comprendre la gestion applicative du progiciel Avenio, ainsi que le pilotage du projet de système d'archivage électronique. Mais la mise en œuvre d'un système d'archivage électronique (VITAM, As@lae), reste hors d'atteinte pour un service d'archives de la taille de celui de Provins.

La mise en œuvre du projet d'archivage électronique ne pourra se faire que dans le cadre d'un partenariat avec d'autres collectivités, sous l'égide des Archives départementales elles-mêmes tributaire de la politique ou de l'absence de politique menée par le Département dans le domaine. Dans l'état actuel du processus, l'action du Département semble avoir permis de clarifier les rôles des parties prenantes, en son sein, de la dématérialisation (DAD, DSIN, services producteurs) et avoir engagé la réflexion dans le cadre du schéma départemental des systèmes d'information et des usages numériques (2015-2020). Celui-ci est piloté au niveau d'un COPIL « dématérialisation et archivage électronique ».

Cette réflexion sur la dématérialisation et la question de l'archivage électronique s'est traduite par un recensement des flux dématérialisés. Une étude technique a également été initiée, en vue d'intégrer des archives électroniques dans un système d'archivage électronique historique (la solution privilégiée est VITAM, outil développé par l'État), en concertation avec les services d'archives communaux et les SAN intéressés par la démarche.

b5 – Collecte et mise en valeur des archives privées



Les Archives municipales complètent et enrichissent leurs fonds publics avec des acquisitions d'origine privée (achats, dons et dépôts). Ces archives privées documentent aussi bien l'activité économique, sociale, culturelle que l'histoire des familles et de la ville de Provins et de sa région, permettant une mise en perspective intéressante avec les archives publiques.

Ces fonds ont continué d'être enrichis, les politiques d'acquisition s'appuyant sur une procédure de sélection des fonds élaborée en 2007 (on mentionnera le sauvetage du fonds du Cabinet d'experts-géomètres Lagoutte-Péan en 2009, ainsi que la prise en charge des d'archives personnelles et d'une partie de la bibliothèque de travail d'Alain Peyrefitte).

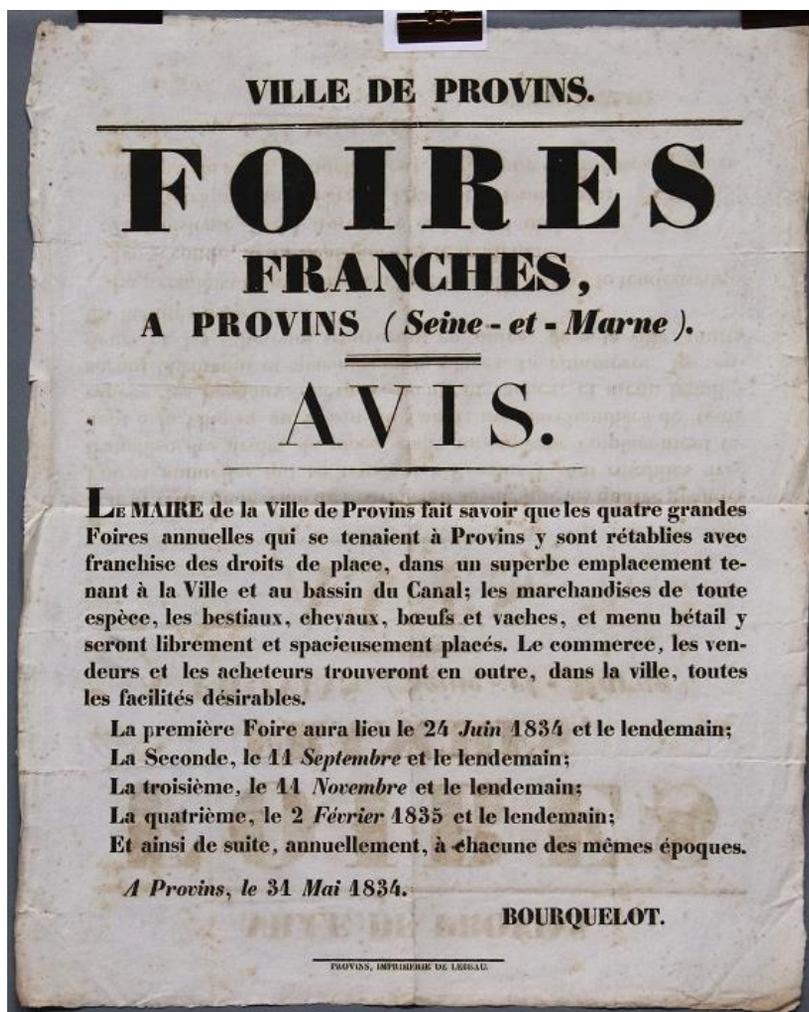
Des méthodes de classement homogènes ont été mises en place, ainsi qu'une plus forte normalisation des pratiques de description (dans le but de publier les instruments de recherche).



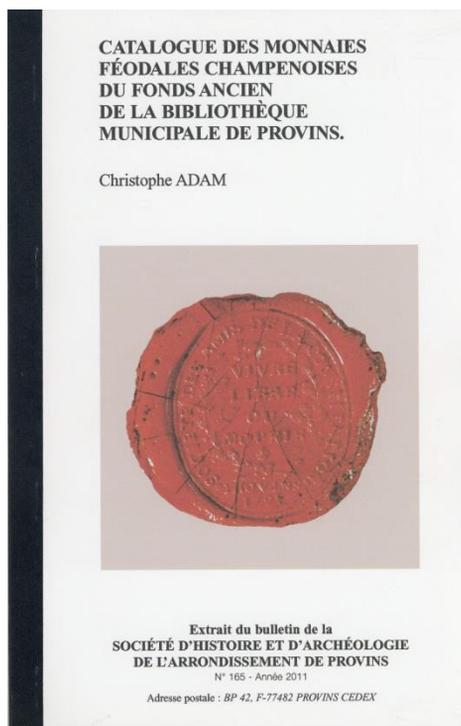
b6 - la collecte des publications de presse et des documents iconographiques

Ce domaine spécifique, qui constitue une part non négligeable des documents communiqués en salle de lecture, concerne la presse et les périodiques locaux, les ouvrages imprimés de la bibliothèque et du fonds local, les mémoires universitaires ainsi que les documents iconographiques (cartes, plans, photographies, cartes postales et affiches, sans oublier les monnaies, médailles et sceaux).

Le travail réalisé dans ce secteur a permis de mieux cibler les documents susceptibles d'être collectés : affiches et cartes postales en lien avec des institutions emblématiques du département, affiches en lien avec des manifestations d'intérêt seine-et-marnais. On poursuivra ce travail en donnant la priorité au classement sur la collecte, pour ne pas acquérir de documents faisant doublon (arriéré des affiches notamment), mais en mettant l'accent sur le comblement des lacunes des titres de presse ancienne dont les collections conservés à Provins sont les plus complètes connues : *La Brie, Le Briard, La Feuille de Provins*, etc.



b7 - Classer les fonds, élaborer des instruments de recherche et préparer les nouveaux chantiers des collections



Le traitement intellectuel des fonds constitue le fondement des politiques de communication, de diffusion en ligne des instruments de recherche et de valorisation des archives. Parmi les objectifs prioritaires du chantier des collections figure un volet traitement des archives, qui devra porter en priorité sur les fonds cotés en double lettres et simple lettre (cadre de classement de 1926).

Un lourd travail de vérification du classement opéré dans les années 1990 lors du versement des dossiers transférés des combles de l'hôtel de ville et des anciens abattoirs doit être entrepris). Il conviendra d'élaborer un échéancier des travaux de traitement prioritaires et de simplifier les procédures d'intégration des fonds dans Avenio. La réflexion sur la politique d'indexation devra prendre en considération les pratiques déjà engagées, telles que l'utilisation des termes de la classification Dewey pour indexer les documents iconographiques et les publications, ou encore le *Thésaurus pour la description et l'indexation des archives locales* s'appliquant à toutes les périodes et tous les types de documents, celui-ci peut être mis en œuvre également pour les documents iconographiques ainsi que pour les publications.

A cela, il faut ajouter le traitement des collections métalliques (matrices de sceaux et de cachets, monnaies, jetons et médailles), dont les inventaires ont été complétées depuis 2010, mais dont les conditionnements sous pochettes PVC sont absolument incompatibles avec les standards de conservation actuels.

b8 – Pour une visibilité internationale

L'accès aux sources pour tous passe par la mise en ligne systématique des instruments de recherche ou de la base de données permettant l'exploitation des fichiers normalisés produits selon la DTD-EAD, standard d'encodage des instruments de recherche archivistiques, basé sur le langage XML et permettant l'échange des données. L'acquisition d'un progiciel spécifique a été faite à cette fin en 2007, dans le cadre de l'informatisation du service des archives. Elle a permis :

- d'accélérer la mise en œuvre de chantiers de classement portant sur les fonds d'archives contemporaines et de rationaliser les opérations d'éliminations réglementaires ; malheureusement, sans donner une plus grande visibilité aux contenus numériques du site internet du Fonds ancien et des Archives, partagé avec la lecture publique, qui n'utilise pas Avenio ;
- de développer et améliorer la production d'inventaires issus de la base de données Gaia ;
- de publier en ligne les instruments de recherche pour les fonds privés et les archives communales anciennes, hors série Ms du fonds ancien municipal qui dispose d'un instrument de recherche propre ;
- d'engager un chantier de reprise des dictionnaires d'indexation. Il conviendra de réinterroger ensuite, plus globalement, notre politique d'indexation.

C - La place du Fonds ancien et des Archives de Provins en Île-de-France

c1 - L'offre de médiation proposée aux publics

Le service des patrimoines mène une politique favorisant la mise à disposition d'outils méthodologiques et pédagogiques, favorisant la transmission d'une culture de recherche et l'appropriation des sciences auxiliaires de l'histoire. Ces actions tendent vers l'objectif d'améliorer et compléter l'offre « grand public » disponible et de concevoir de nouveaux outils de diffusion des connaissances.

On peut se réjouir du succès inentamé des cours de paléographie et d'initiation à l'édition de textes anciens, de la mise en place d'ateliers d'initiation à la recherche en partenariat avec la SHAAP et la Section généalogie de la MJC, même si les crises sanitaires de la période 2019-2021 ont limité les initiatives dans ce domaine.



c2 – Une institution incontournable dans le domaine des commémorations et célébrations et de l’animation scientifique

La Ville de Provins a toujours souhaité inscrire les références à la mémoire historique, aux commémorations et autres célébrations au cœur de son projet de territoire et a de longue date identifié le Service des patrimoines comme un acteur majeur des actions s’inscrivant dans les politiques publiques de mémoire. L’impact de manifestations majeures dans ce domaine peut dépasser les frontières du département, comme l’a montré la célébration du 20^e anniversaire de l’inscription de Provins sur la Liste du patrimoine mondial. Certains lieux de mémoire comme les cimetières du Commonwealth drainant des visiteurs venus de pays lointains dont les ancêtres ont été engagés dans des conflits armés ou des relations interculturelles partagées. Il revient aux archivistes d’identifier un certain nombre de dates anniversaires, en s’appuyant sur les commémorations nationales complétées par un agenda, en lien avec l’histoire de Provins et de la Seine-et-Marne, comme ce fut le cas en 2021 avec l’organisation du colloque « Napoléon et la Seine-et-Marne » auquel le Fonds ancien et les Archives de Provins ont activement participé.



Le Service des patrimoines se positionne naturellement en tant que force de proposition et créatrice de contenus dans le cadre des célébrations et commémorations décidées par la Ville et/ou le Département. Pour animer un réseau de collectivités et d’associations partenaires, elle s’appuiera sur les dispositifs de subvention s’adressant aux associations porteuses de projets s’inscrivant dans cet horizon, comme cela est déjà le cas pour les « Après-midi lecture et musique » organisé conjointement avec la SHAAP et qui s’appuient la plupart du temps sur le calendrier des célébrations nationales mettant en avant les figures marquantes du panthéon littéraire. Les synergies qui pourront naître du partage d’initiatives avec la direction de la lecture publique dans ce domaine offriront de nouvelles occasions de création d’événements culturels pour tous les publics.

c3 - Soutenir la dynamique associative

La Ville de Provins subventionne et soutient les associations œuvrant dans les domaines de l'histoire et de la généalogie, du patrimoine (aide au fonctionnement, aide à la recherche et aide aux projets). Cet objectif s'est traduit par la mise en œuvre de dispositifs de subvention à destination des associations d'histoire et de généalogie, ainsi que des manifestations à caractère historique ou scientifique. Depuis 2023, 2 associations ayant des conventions d'objectifs avec la Ville bénéficieront de l'aide au fonctionnement, pour un montant total de 9.000 €.

La Ville de Provins, la société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins et le Musée de Provins et du Provenois vous proposent

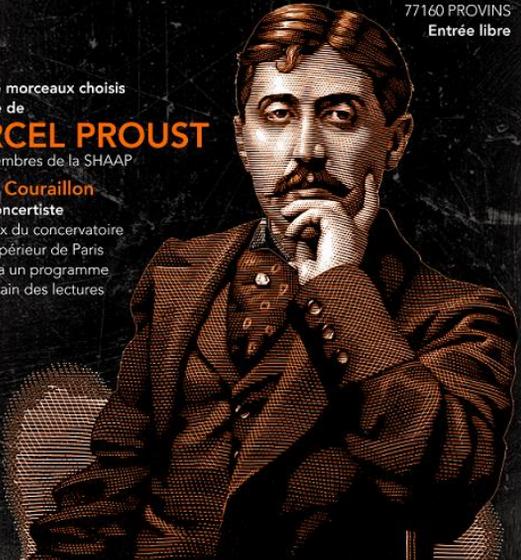
UN APRÈS-MIDI « LECTURE & MUSIQUE AU MUSÉE »

Dimanche 27 novembre 2022 /// à 15h00

Maison romane
7, rue du Palais
77160 PROVINS
Entrée libre

Lecture de morceaux choisis de l'œuvre de **MARCEL PROUST** par des membres de la SHAAP

Frédéric Couraillon
pianiste concertiste
premier prix du conservatoire national supérieur de Paris
interprétera un programme contemporain des lectures



PROVINS ET LES FOIRES DE CHAMPAGNE

DES ORIGINES À L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL



Catalogue de l'exposition organisée par le Service des patrimoines de la Ville de Provins et la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins, au Musée de Provins et du Provenois, du 17 septembre au 19 novembre 2022, dans le cadre de la célébration des vingt ans de l'inscription de Provins sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO

Lie: **DUCHAMP** - Thomas **LACOMME**

SHAAP, Documents et travaux, XXIII
Provins 2022

V – LES PLANS D’ACTION

1 – Actions pour une médiathèque inclusive et intergénérationnelle

a- Un accueil convivial et personnalisé

Proposer aux usagers un accueil chaleureux et des conseils personnalisés encouragera le public à investir la médiathèque dans la durée. Chaque usager, quelle que soit son appartenance sociale, son apparence ou sa culture se sentira pris en compte, pas seulement par les bibliothécaires mais aussi par des espaces adaptés, chaleureux, design et des collections actualisées.

La présence actuelle d’un automate permet déjà aux bibliothécaires en service d’être plus disponibles pour renseigner le public mais la politique de services doit s’intensifier comme doit être poursuivie la réflexion sur un service de portage à domicile (mis en place pendant la période de confinement). L’éloignement et les caractéristiques rurales du territoire justifient ce service (hors contexte énergétique actuel).

Dans le nouvel équipement, un accueil centralisé et mutualisé (architectural et logistique) est envisagé. Les usagers y seront orientés vers le service de leur choix, ce qui implique un personnel ayant une bonne connaissance des lieux et de la diversité de l’offre. L’accueil devra être un lieu chaleureux confortable et pratique, laissant à chacun le choix de l’autonomie ou de l’accompagnement. Il sera clairement identifié et accessible.

b – Développer les partenariats Institutionnels et associatifs

Si la médiathèque a développé des partenariats avec les établissements scolaires, il reste encore de nombreuses pistes à explorer du côté du champ social (Croix rouge, Maison de quartier et Centre social, Hôpital, etc...) ou des publics éloignés (EPAHD, Accueils spécialisés, etc.) ou encore des associations (Club Pythagore, Maison des Jeunes et de la Culture, Club d’échecs,...). Enfin, une collaboration plus étroite avec les Archives départementales et interdépartementales comme avec les musées du territoire sera mise en place.

Un recensement des partenaires potentiels en lien avec les nouvelles missions du PCSES sera fait et des temps de rencontres programmés avec les différents partenaires identifiés.

c - Des collections adaptées

Les collections dans leur ensemble sont à actualiser, certains domaines sont à renforcer (loisirs et vie pratique, emploi formation, tourisme). D'autres, surdimensionnés ou obsolètes, à désherber (histoire et romans). Il existe 3 fonds spécialisés en lien direct avec le territoire provinois : le fonds médiéval, le fonds Alain Peyrefitte et le fonds local. Ce dernier sera repensé afin de fusionner avec le fonds éponyme de la villa Garnier.

Une politique documentaire sera rédigée afin de prendre en compte sur la durée les besoins des populations. Elle permettra l'élaboration de fiches par domaine thématique et d'un véritable plan de développement des collections. **Un inventaire des collections sera effectué dans le courant de l'année 2023.**

2 - Actions de sensibilisation au Développement Durable

a - Un Pôle de ressource documentaire

Dans un premier temps, il faudra évaluer les collections existantes et réfléchir à leur valorisation (ateliers, conférences, sélections thématiques, bibliographies, etc.). Lors de la rédaction de la politique documentaire, une fiche domaine spécifique devra être rédigée pour cadrer les grandes orientations. Quels fonds de référence devons-nous développer : vie pratique, aspects économiques, géopolitiques, sociétaux, écologiques ? Une réflexion sera engagée sur les différents types de supports à proposer : imprimés, DVD, multimédia,...

b - Des activités de sensibilisation pour tous

Création d'une **grainothèque ou bouturothèque** : ces dispositifs d'échanges fleurissent dans les bibliothèques. Leur fonctionnement est très simple : les usagers déposent des graines ou des boutures de plantes potagères ou florales (uniquement récoltées dans la nature ou produites chez soi) et peuvent en échange prendre celles qu'ils désirent. Elles peuvent également donner lieu à des ateliers de troc ou de bouturage, ... Cette simple possibilité d'échanges peut créer de vrais liens sociaux.

Le **jardin de la médiathèque** est un outil de valorisation qui offre la possibilité de faire des animations en extérieur. Ces activités saisonnières permettront de s'adresser à un public intergénérationnel et de sensibiliser aux problématiques environnementales de manière ludique et active. Tout au long de l'année, il est possible de s'y installer pour lire ou pour prendre une collation.

Des moments de **médiation thématique avec des partenaires** pratiquant déjà des actions de sensibilisation comme le SIECTOM pourront être proposés, avec des ateliers sur le tri des déchets, le compostage, ou Terre d'avenir qui travaille plus particulièrement sur l'éducation au développement durable et sur la diffusion de la culture scientifique.

Il est envisagé l'installation d'une **boîte à livres** dans le jardin de la médiathèque sur le même modèle que celle déjà existante sur la commune. Ce dispositif pourrait être valorisé par la création d'un flyer labellisé « Provins » localisant les boîtes à livres déjà existantes sur la commune, voir sur l'ensemble du territoire.

Dans la future salle d'exposition patrimoniale, pourrait être expliqué comment les livres deviennent objets avec valeur patrimoniale, comment les matériaux du livre peuvent aboutir à des créations singulières et artistiques.

c - Interroger nos pratiques professionnelles

Si la médiathèque est déjà actrice de l'économie circulaire par la mutualisation de ses ressources, il est important de ne pas se contenter de cette évidence trop étroite dans une démarche de « développement durable ». La question environnementale se pose dans nos pratiques professionnelles. De quelle manière pouvons-nous réduire notre impact au quotidien et par quels engagements ? Dans le contexte de crise énergétique actuel, il est important de valoriser les gestes vertueux.

En s'appuyant sur les 17 objectifs de développement durable énoncés par l'ONU dans son Agenda 2030, plus particulièrement sur les aspects inclusifs liés au développement durable, la médiathèque s'engagera véritablement. Elle définira quels objectifs de l'Agenda suivre, notamment au travers de sa politique documentaire (objectifs 4, 5, 11, 13, 16).

De nombreuses pistes sont à explorer : mieux gérer notre consommation énergétique, végétaliser nos espaces, optimiser le circuit du document (équipement, recyclage), les services et les activités en mutualisant les compétences, trouver des partenaires locaux respectueux de l'environnement (apiculteur, agriculteur, maraîcher, artiste, etc.).

Les pistes de recyclage et de don de livres seront envisagées lors du chantier de désherbage des réserves. Une brocante pourrait être organisée. Il faudra réfléchir à la pertinence de faire appel à des prestataires spécialisés dans le recyclage de livres comme Ammareal ou Recyclivre. Pour les archives dont la destruction n'est pas obligatoire, une réflexion sur leur fin de vie doit être engagée, notamment sur la réutilisation des matériaux et sur le développement de l'utilisation de matériaux de substitution.

Le nouveau bâtiment répondra à une démarche d'éco-conception : contrôle de l'énergie, bâtiment à l'empreinte environnementale minimale.

3 – Actions de médiation ludique pour cibler les adolescents et les jeunes actifs

a - Améliorer l'offre pour le public adolescent / jeunes actifs

L'ouverture d'un nouveau service ludothèque nécessite des compétences nouvelles en connaissance des fonds de jeux et médiation. C'est un parcours de formation indispensable avant l'ouverture effective du service. L'implication de l'équipe et le recrutement d'un personnel qualifié sont les deux conditions de son bon fonctionnement. Des moments de sensibilisation de l'équipe ont commencé cet été avec des matinées mensuelles consacrées à la découverte des jeux de société.

Un chantier visant à améliorer la valorisation des collections destinées aux adolescents se poursuivra avec le renfort de l'offre de jeux vidéo. L'espace dédié sera augmenté dans le nouvel équipement et une collection de jeux de société adaptée sera proposée. Une médiation autour de ces jeux, quels que soient leurs supports, sera mise en œuvre en direction de tous les publics : soirées jeux, tournois jeux vidéos, découverte de jeux avec des partenaires, éducation aux médias, etc.

b - Constitution d'une collection de jeux attractive

La constitution de la collection de jeux sera faite par le ludothécaire, professionnel qualifié recruté en 2025 et pendant 3 années en amont de l'ouverture du service selon le calendrier détaillé au chapitre « Moyens financiers et échancier ». Une équipe spécialisée sera ensuite recrutée en fonction des nécessités de service qui restent à définir (ouverture, niveau de médiation, prêt de jeux, etc...)

La collection de jeux de société fera partie de la politique documentaire de la médiathèque sous la tutelle de la direction.

Le public des ludothèques est diversifié : familles, adolescents (plus particulièrement pour les jeux vidéo), adultes amateurs éclairés ou pas qui veulent essayer de nouveaux jeux. Cette nouvelle collection répondra à tous ces usages, tant par son contenu que par la médiation qui en sera faite.

c – Créer des liens intergénérationnels

Pour favoriser l'appropriation des lieux, il faudra développer des animations dédiées au jeu en favorisant les usages intergénérationnels. Cela augmentera la fréquentation et donnera une autre image de la médiathèque, qui ne sera plus simplement un espace où lire et étudier.

Il est indispensable de réserver un poste dédié à la médiation des jeux sur site avec du personnel compétent afin d'orienter et conseiller les usagers.

Ces actions de médiation seront des rendez-vous réguliers et intégreront la participation des usagers eux-mêmes comme des partenaires.

Quelques exemples :

- Des enfants expliquent leur jeu préféré aux parents.
- Une soirée *Magic, the Gathering* en partenariat avec le Donjon de l'Androïde.
- Une soirée jeux de rôle avec Le Club Pythagore.
- Un tournoi Naruto Shippuden.
- Un session de jeu scolaire/EPAHD.

Il s'agit, pour le Fonds ancien et les Archives, de développer une offre intergénérationnelle destinée à tous les publics. La mise en œuvre de cet objectif s'est traduit par l'organisation du cycle de conférences donné au Musée de Provins et du Provinois et par la création depuis une dizaine d'années de séances de signature à l'occasion de la sortie d'ouvrages illustrant le patrimoine ou l'histoire de Provins et de sa région.

De nouveaux rendez-vous culturels pourront être créés autour de la littérature et de la bibliophilie, qui mettront en avant les riches fonds donnés à la Ville de Provins par Pierre-Antoine Lebrun, introducteur du Romantisme au théâtre, et Émile Dodillon, romancier provinois collectionneur d'éditions originales et d'autographes. Le domaine des métiers du livre et des archives est également à explorer en proposant des conférences de professionnels de la conservation du patrimoine écrit et des archives, de restaurateurs, de relieurs, de collectionneurs.

L'organisation d'expositions temporaires en rapport avec l'art de la reliure (en partenariat avec l'Atelier Péricaud Gérard, SARL familiale installée depuis plusieurs années à Provins) et de la dorure, l'héraldique, le papier sous toutes ses formes, l'imprimerie (en partenariat avec le Musée de l'imprimerie de Rebaix) et la typographie, les arts graphiques tels que l'illustration, l'estampe, la calligraphie,...

Au cours des années à venir, la médiathèque concevra des supports complémentaires de communication destinés aux publics jeunes, avec un vocabulaire adapté (« affiches jeunes » et récapitulatif de nos actions pédagogiques).

d- Fonds ancien, archives et médiathèque : un hybride culturel

Quelques pistes pour développer l'offre événementielle :

- élaboration d'une offre intégrée visant différents publics (dans le cadre de la Semaine internationale des Archives ou lors de La Nuit de la Lecture par exemple, de sorte à s'orienter vers une offre qui couvrirait un week-end complet) ;
- renforcer la présence du Fonds ancien et des Archives et de la médiathèque dans le cadre d'événements organisés par la Ville, la communauté de communes ou le Département ;
- publier le texte des conférences ayant trait à l'histoire locale en s'appuyant sur les outils numériques ;
- identifier les Archives en tant que « tiers-lieu » culturel, c'est-à-dire comme un espace de sociabilité mis en œuvre au service du territoire du sud-est seine-et-marnais, tout en respectant la spécificité patrimoniale du Fonds ancien et des Archives ;
- renouer un partenariat avec l'Orchestre de chambre du conservatoire et de l'Harmonie municipale, dans le but de renforcer et élargir son offre culturelle en s'appuyant sur la pratique musicale seine-et-marnaise.

e – La médiation des ressources pour les acteurs de l'éducation et de la recherche

Le Musée de Provins et du Provinois disposait d'un médiateur depuis l'obtention de l'appellation « Musée de France » en 1994, Or ce poste de médiateur a été fermé en 2007. De fait, le Fonds ancien et les Archives ne peuvent mutualiser ce qui n'existe plus au musée. Or, la médiathèque Alain Peyrefitte reconfigurée devrait à terme disposer de locaux suffisants pour envisager deux espaces d'exposition : une surface d'exposition permanente consacrée au patrimoine écrit (y compris au mobilier et objets mobiliers : bustes, meuble-bibliothèque de la *Description de l'Égypte*, médailliers en ébénisterie, cabinets d'archives MICHELIN et BOURQUELOT, lustre en bronze, rayonnages de bibliothèque financés par Victor Garnier pour la bibliothèque municipale installée dans sa villa en 1878, etc.) et de surfaces d'accueil et d'exposition temporaire permettant d'atteindre en peu d'années des objectifs ambitieux en matière d'action éducative. Il serait souhaitable d'accueillir en ateliers pédagogiques, ou pour des visites centrées sur le patrimoine écrits et les métiers des archives et des bibliothèques, des élèves issus des trois cycles d'enseignement, en développant une offre en adéquation avec les attentes des enseignants et les nécessités des programmes. Les flux considérables de scolaires de l'enseignement primaire accueillis chaque semaine à la bibliothèque de prêt constituent un public cible à ne pas négliger.

f – Améliorer la visibilité internationale

Les priorités de travail concernant la visibilité internationale pour les années à venir porteront sur :

- le traitement des archives anciennes, notamment ecclésiastiques (dès lors qu'un instrument de recherche est validé, celui-ci sera diffusé en ligne) ;
- un travail analogue portant sur les archives notariales et communales ;
- une réflexion à mener, pour la série W (archives contemporaines postérieures à 1940) sur les plans de classement, la rédaction de sommaires de bordereaux de versements et la rétroconversion des instruments de recherche disponibles (lorsque ceux-ci existent) ;
- la publication en ligne des instruments de recherche et leur intégration dans le moteur de recherche GAIA ;
- la mise œuvre d'un important chantier d'indexation, facilitant l'accès aux ressources dans le cadre du Web 2.0 (mise par écrit des règles d'indexation après avoir examiné les besoins et les pratiques des services en charge des fonds) ;
- la normalisation des dictionnaires d'indexation ;
- la formation des agents (règles d'indexation et utilisation du logiciel GAIA).

Depuis toujours, le Fonds ancien et les Archives ont pour objectif d'attirer les chercheurs en master ou doctorat et d'approfondir les partenariats avec l'enseignement supérieur. Le succès du partenariat en cours avec Columbia University, l'organisation de plusieurs séminaires de recherche avec l'Université de Paris-Nanterre, la présence régulière à Provins d'étudiants de niveau master et doctorat (jusqu'à une demi-douzaine lors de l'année universitaire 2020-2021) montre que le potentiel existe et que ces partenariats ne demandent qu'à se développer. Le futur équipement devra en tenir compte en proposant au moins une salle de réunion pour les séminaires, en plus de salle de lecture qui ne peut être monopolisée chaque fois pour ce type d'événement sans pénaliser les usagers habituels.

Un travail de communication devra aussi être entrepris auprès des chefs d'établissement, des professeurs coordonnateurs d'histoire-géographie et de français ainsi que des associations de professeurs et documentalistes. Le même travail devra être conduit auprès des enseignants et chercheurs des établissements d'enseignement supérieur et des universités parisiennes au sens large pour faire mieux connaître les ressources offertes par la Ville de Provins en insistant sur l'accompagnement des étudiants dans leur travail et sur la capacité à mettre en relation des sources d'archives et un patrimoine architectural et artistique unique en Île-de-France. Il serait ainsi judicieux de renouveler les démarches ciblées naguère initiées auprès de l'École nationale des Chartes et des masters implantés dans la région et de diffuser en ligne différents contenus scientifiques susceptibles d'être utilisés par le monde de la recherche.

Tout récemment? le 20^e anniversaire de l'inscription de Provins sur la Liste du patrimoine mondial a fourni l'occasion d'accueillir, à titre exceptionnel, la journée du CRECIM (Centre de recherches sur le commerce international médiéval). Pourquoi ne pas accueillir davantage d'événements de ce type en utilisant l'offre de lieux adaptés à l'organisation de tels événements, en complément de ceux proposés par la Médiathèque (nouveaux espaces aménagés de l'église Sainte-Croix, Petit Théâtre du Centre culturel et sportif Saint-Ayoul, salle d'exposition et de conférence du Musée de Provins et du Provinois) ?

4 Actions pour une médiathèque identifiée et accessible à tous

a - Développer les actions "Hors-les-murs"

Chez ou avec nos partenaires

Il est fondamental que le public se déplace à la médiathèque par souci d'autonomisation et de familiarisation. Toutefois, pour les publics empêchés ou éloignés, il faut envisager que les bibliothécaires se déplacent chez les partenaires (institutionnels ou non). Cela permet des échanges et de mieux identifier les besoins et donc d'adapter les collections (fonds spécifiques gros caractères, textes lus, lectures adaptés aux DYS et les livres « faciles à lire »).

Quelques exemples d'actions : lectures dans les crèches, activités littéraires dans les EPAHD ou au centre hospitalier, échanges avec la Maison de quartier locale ou avec les associations actives (dans le social, l'artistique ou le divertissement), visites dans les écoles, collèges et lycées.

Côté fonds ancien et archives, aussi des actions hors les murs :

- faire vivre et animer les dispositifs existants ;
- renforcer le suivi qualitatif des événements soutenus ;
- créer ou susciter des événements en incluant des partenaires (forum des associations historiques et généalogiques, archives communales) ;
- créer un onglet sur le site internet en vue de relayer les informations concernant les initiatives associatives en liant avec le patrimoine écrit et la lecture.

Dans les évènements locaux

Conquérir de nouveaux publics, c'est aussi être présent lors d'évènements locaux comme la Fête médiévale, le forum des associations ou des rencontres littéraires à la librairie locale. Le personnel de la médiathèque organisera à toutes ces occasions des BHLM (Bibliothèque Hors Les Murs) pendant lesquelles des lectures seront offertes, des séances de jeux organisées et/ou des ateliers créatifs proposés.

Côté lecture publique, il sera possible de valoriser les événements historiques d'intérêt local, de susciter ou accompagner des initiatives locales dans le domaine commémoratif, d'élaborer un outil de suivi des commémorations d'intérêt local, départemental (document de synthèse à la disposition des élus, des services du Département et des partenaires institutionnels).

b - Améliorer l'accessibilité de la Médiathèque

En vue de conduire une politique d'ouverture vis-à-vis des publics handicapés ou empêchés, une attention particulière sera portée à la signalétique, aux polices de caractères, à la luminosité et à la sonorisation des espaces (dans le bâtiment des Archives aussi bien qu'au niveau des autres locaux de la médiathèque). Le site internet du Fonds ancien et des Archives ainsi que celui de la médiathèque devront être créés sur le site *Accessible.net* et régulièrement mis à jour, notamment au niveau des informations pratiques comme de l'agenda.

La politique culturelle du lieu sera conçue pour :

- prendre en compte le handicap dès la conception d'une offre culturelle ;
- développer des partenariats avec le CCAS ;
- animer des formations consacrées à l'accueil des publics empêchés (en interne ou en lien avec les équipes de médiation des autres sites communaux et communautaires) ;
- sensibiliser l'ensemble du personnel à cette question ;
- obtenir le label « Tourisme Handicap ».

Un guide du lecteur

Mise en projet d'un guide du lecteur, sorte de carte de visite de la médiathèque. Ce document, un triptyque papier, sera disponible à la médiathèque et dans des endroits stratégiques comme la Mairie ou l'Office du Tourisme et contiendra toutes les informations nécessaires à l'inscription mais aussi des éléments pratiques (horaires, collections, services). Ce triptyque sera conçu avec les recommandations d'accessibilité concernant l'écriture et la présentation de documents Faciles à Lire et à Comprendre (FALC).

Les sanitaires

Actuellement, les sanitaires ne sont pas adaptés aux besoins des nourrissons et des jeunes enfants ; il n'existe d'ailleurs pas de sanitaires dans la section jeunesse. Pour aller aux toilettes les enfants, doivent passer par le jardin extérieur. Le nouveau bâtiment proposera des toilettes basses (hauteur de la cuvette à environ 22cm) ainsi qu'une table à langer. Pour des raisons hygiéniques, les sanitaires seront équipés de poubelles à couvercle.

Le personnel, dont les bureaux sont situés à l'étage, doit partager les sanitaires avec le public. Des toilettes réservées aux personnels sont prévus dans la future version de l'aménagement, conformément à la loi du travail en vigueur.

Le stationnement

Si la médiathèque bénéficie de transports en commun urbains et interurbains de proximité, la problématique du stationnement en centre-ville reste un obstacle à l'usage des lieux par les familles. Une réflexion sera lancée à ce sujet, en collaboration avec le service de l'urbanisme pour étudier des solutions alternatives.

La signalétique interne

Afin de faciliter l'autonomisation des usagers et la lecture de la classification des documents, un grand chantier de cotation a été lancé à l'été 2022. Il s'agit de passer d'une cotation manuscrite à une cotation normée typographiée. Cela modernise les fonds et rend plus lisibles les cotes et facilite donc l'orientation des usagers. Cette opération est complétée par une nouvelle signalétique.

En section jeunesse, un projet d'utilisation de pictogrammes pour valoriser les différents fonds documentaires est en cours. Ceci devrait en simplifier l'utilisation et la lisibilité.

c - Renforcer son identité numérique

Un changement de SIGB est envisagé, en collaboration avec la Communauté de Communes, d'ici début 2024, première étape de la création d'un réseau de lecture publique sur le territoire. Ce projet est porté par la coordinatrice du réseau de lecture publique de la Communauté de Communes, recrutée en 2022. Tous les professionnels sont sollicités pour participer au choix du nouveau prestataire, qui devra répondre à un cahier des charges convenant à toutes les contraintes existantes (collections « classiques », collections patrimoniales, CDI-médiathèques et maison de quartier.). Il s'agit d'un point d'étape essentiels qui permettra d'offrir un portail et un outil commun à l'ensemble des établissements et ainsi de régler les problématique d'obsolescence, d'efficacité et de visibilité que génère l'actuel SIGB.

Il est indispensable de continuer à développer la présence de la médiathèque sur l'internet via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) et via des plateformes de partages de données numériques pour le fonds patrimonial. Si le fonds patrimonial bénéficie déjà d'une notoriété internationale, de par la valeur de ses collections, le nouveau portail facilitera l'accès aux ressources par tous les publics.

Il s'agit pour le Service des patrimoines de :

- intégrer le volet communication dès la conception et tout au long de la mise en œuvre d'un projet, en vue d'une communication plus cohérente et plus ciblée ;
- réinterroger les pratiques et les usages des outils numériques : que transmet-on et valorise-t-on par le biais du portail internet ou de la page Facebook ou du compte Instagram (évolution des contenus et des technologies) ?
- développer les partenariats avec les associations du secteur des recherches archéologiques, historiques, généalogiques et du patrimoine à Provins : la SHAAP, le Cercle de recherches et d'études du Provins souterrains (CREPS), les Orgues de Provins, etc. ;
- développer une relation de proximité avec le service de la communication et de la médiation des Archives départementales.

Le Fonds ancien et les Archives mettent à la disposition de tous un site internet ergonomique et accessible. Ce site internet constitue un outil incontournable en termes de visibilité nationale, voire internationale, d'offre de services et de communication. C'est un outil riche, régulièrement mis à jour.

Les principales pistes de travail identifiées en lien avec cet outil sont :

- un travail de clarification de l'ergonomie du site (rubricage) ;
- la refonte programmée des contenus ;
- la mise en ligne « massive » de documents numérisés (livres rares, documents d'archives et documents figurés locaux) non disponibles sur d'autres sites institutionnels ou privés.
- l'enrichissement de l'offre de consultation des catalogues des fonds patrimoniaux qui ne sont pas intégrés au SIGB ;
- le choix d'un SIGB et d'un portail internet adossé partagés avec les autres composantes du réseau en construction avec la Médiathèque Alain Peyrefitte et les établissements scolaires du secondaire partenaires.

d - Améliorer la signalétique urbaine

Si la médiathèque est identifiée sur sa façade, le bâtiment se fond dans l'architecture de la rue des marais sans vraiment s'en distinguer, malgré le choix d'une couleur vive côté rue. L'intérieur de la médiathèque n'est pas visible depuis le trottoir et son accès se fait par une lourde porte opaque ou par le jardin mais sans perspective. Cette implantation urbanistique fait qu'il est peu probable de tomber « par hasard » sur la médiathèque.

Aucune signalétique urbaine (panneau indicateur) ne rappelle l'existence de la médiathèque alors qu'elle se situe sur le chemin de la ville haute (partie touristique) depuis la gare ou à une centaine de mètres de la mairie. Il faut envisager la mise en place de panneaux à des endroits stratégiques de circulation (proche mairie, gare, office du tourisme, etc.)

Actuellement, les vitres côtés rues sont occultées par un voile ne permettant pas de voir l'intérieur de la médiathèque, Les enlever pourrait donner de la visibilité.

Le nouvel ensemble architectural offrira une façade ouverte sur la rue des Marais. En attendant sa réalisation, il est possible d'améliorer divers points.

5 – Actions d'amélioration et de valorisation de la conservation et de la collecte

a – Amélioration de la conservation

Dans le cadre du chantier des collections, il est envisagé d'ouvrir une campagne ciblée de catalogage du fonds général imprimé « livre en main », aidée financièrement par l'État au titre de la DGD-Bibliothèques, accompagnée d'opérations de restauration-conservation-reconditionnement d'un certain nombre d'ouvrages présentant un caractère patrimonial (XVII^e-XIX^e s.). Des contacts ont été établis récemment avec le Service du livre de la lecture et des archives à la DRAC Île-de-France (en particulier avec Madame Hauser-de-Bisschop).

On saisira l'opportunité offerte par le déménagement des collections vers le nouveau bâtiment de la rue des marais pour un inventaire. Les délais de réalisation du nouveau bâtiment jusqu'à la livraison définitive devraient permettre de tout mener en conduisant une politique documentaire volontariste abandonnée depuis les années 1970.

Concernant la conservation des documents patrimoniaux, les priorités suivantes sont à considérer pour les années à venir :

- accompagner les services producteurs dans un objectif de gestion raisonnée des espaces disponibles ;
- poursuivre les campagnes de reconditionnement engagées ;
- dans le cadre d'un chantier des collections et en prévision du déménagement, réaliser un récolement de l'ensemble du Pavillon des Arbalétriers (séries des archives communales anciennes, cadre de classement de 1926), afin de s'assurer de la présence physique des documents et d'identifier des documents signalés en déficit.
- élaborer un plan d'implantation des collections dans les futurs magasins de conservation ;
- élaborer une politique de restauration au sein des services, en s'appuyant sur les besoins identifiés par les services producteurs, et en définissant des chantiers prioritaires : registres de l'état civil par exemple.

b – Améliorer la collecte des archives

Les orientations détaillées dans le chapitre b2 seront développées à travers les axes de travail suivants :

- révision au fil de l'eau des plans de classement et intégration de ceux-ci dans Avenio ;
- mise en place d'une banque informatisée des bordereaux de versement des années 1987 à 2007 ;
- établissement d'instruments de recherche méthodiques, s'appuyant sur un plan de classement, le retraitement des versements ne disposant pas d'instruments de recherche normalisés ;
- retraitement des arriérés ;
- anticipation sur les élections municipales et départementales : collecter les archives des élus, du cabinet, illustrant le travail mené au cours de la mandature écoulée.

Le chantier des collections comprend un volet archives contemporaines (série W) : identification des cotes dépourvues d'analyse ou de sort final, ainsi que la réévaluation de certains fonds (échantillonnage, éliminations sélectives).

Les priorités dans la mise en place de l'archivage électronique pour les années à venir seront les suivantes :

- doter la collectivité d'un système d'archivage électronique pour garantir la collecte et la conservation de données électroniques fiables et pérennes, qui aille plus loin que la collecte des versements dématérialisés à l'aide d'un disque dur externe, sur le mode du porte à porte, de service versant en service versant, avant chargement des fichiers sur serveur dédié, comme cela se pratique actuellement ;
- prévoir une interconnexion entre cet outil et le système intégré d'archivage ;
- évaluer l'opportunité d'une mutualisation de cet outil avec d'autres collectivités partenaires, à l'échelle du département ou à une échelle plus large ; développer les échanges à ce sujet pour la mise en œuvre du référentiel général des données publiques (RGPD).

Les chantiers prioritaires pour assurer la collecte et la mise en valeur des archives privées seront les suivantes :

- dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris, favoriser la collecte des archives du sport, en mettant l'accent sur les documents produits par les fédérations et les milieux sportifs ;
- poursuivre le traitement des arriérés du Fonds ancien municipal (notamment le Fonds BOURQUELOT, entré en 1868 et toujours non inventorié en raison de son volume et du manque de temps), et des nombreux fonds d'érudits déposés par la SHAAP (Fonds LÉOUZON-LE-DUC, DITSCH, PAGOT, JORRÉ, ANDRY, LECLERC, Bernard DELAHAYE, Gilbert-Robert DELAHAYE, etc.). Pour ce faire, une méthodologie sera élaborée dans le cadre du chantier des collections afin de poursuivre le reconditionnement des archives au fur et à mesure de leur traitement et de continuer à alimenter la base de données Avenio, en ouvrant, si possible un atelier avec la SHAAP ou en faisant appel à des stagiaires en master Archives.

6- Actions pour l'amélioration de l'offre « grand public » pour la diffusion des connaissances

Les Fonds ancien et les Archives poursuivront ces objectifs de travail pour :

- mieux accompagner les lecteurs traitant de sujets sensibles ;
- accompagner les usagers dans la réalisation de démarche administrative impliquant la consultation d'archives (sans pour autant se substituer à d'autres établissements du champ administratif et culturel) ;
- enrichir l'offre culturelle à destination des communes de la communauté de communes, notamment au travers des projets autour du spectacle vivant et en particulier des opérations Act'Art développées sur le territoire de la Communauté des communes du Provinois ;
- sensibiliser les chercheurs au contexte de production des archives privées (conseils sur la gestion et la conservation des archives des particuliers ou des associations).

VI – LES MOYENS FINANCIERS MATERIELS ET HUMAIN, ECHEANCIER

1 - Les Moyens financiers et matériels

Une partie des moyens financiers et matériels nécessaires ne peuvent être chiffrés car ils sont directement dépendants du projet architectural et des surfaces dédiées, qui ne sont pas encore définitivement déterminées à ce jour. Les lignes budgétaires seront tout de même anticipées et complétées au fur et à mesure de leur consolidation.

Outre les budgets présentés ci-dessous, il faudra prendre en compte les coûts suivants :

- la conception et construction des nouveaux bâtiments ;
- la mise en place de panneaux de signalétique urbaine ;
- le personnel supplémentaire nécessaire au bon fonctionnement des services ;
- le changement de SIGB (prise en charge par la Communauté de Communes, à confirmer) ;
- l'équipement en mobilier intérieur et extérieur des nouveaux bâtiments ;
- les aménagements spécifiques nécessaires à la conservation d'œuvres patrimoniales
- la gestion d'une navette intercommunale (personnel et véhicule).

Désireuse d'apporter une réponse globale à ces problèmes de conservation et d'offrir les meilleures conditions d'accueil aux usagers dans toute leur variété, la Ville s'est engagée dans la construction d'un bâtiment entièrement dévolu au Fonds ancien et aux Archives sur le site occupé par la lecture publique depuis 1987, rue des Marais. Le projet de bâtiment structurera le travail des archivistes pour les années à venir, selon deux axes :

- créer un bâtiment neuf d'une capacité suffisante pour l'accueil des collections existantes et qui devra prendre en compte l'accroissement du linéaire d'archives communales et intercommunales et l'enrichissement du fonds ancien de la bibliothèque de collection, la création de magasins spéciaux équipés de meubles à plans et d'un coffre-fort (documents précieux, cartes & plans à plat, collections photographiques, sceaux, matrices de sceaux et cachets, monnaies et médailles et objets mobiliers) ;
- l'accueil des personnels et des publics en prévoyant des locaux techniques adaptés à l'activité d'un service d'archives officiellement constitué depuis 1985, une salle de lecture d'une capacité suffisante pour huit à douze personnes, d'une salle affectée à la médiation, indépendante de la salle de lecture mais dans sa continuité, afin d'assurer l'accueil de groupes de vingt-cinq à trente personnes dans le cadre de séminaires et d'opérations de médiation.

Toutes les installations de traitement d'air des magasins de conservation et des locaux de travail destinés au tri, à la préparation, au conditionnement, à la numérisation et les locaux de consultation des archives seront envisagées et dimensionnées pour avoir des caractéristiques conformes aux recommandations du SIAF sur les conditions de température, d'hygrométrie et de filtration.

Un système de surveillance incendie doté de détection automatique 24/24 devra être installé, avec tous les équipements adaptés à la lutte contre l'incendie et des accès étudiés et suffisants pour le SDIS tels que décrits dans le Plan de Sauvegarde qui devra être réécrit en fonction de la configuration de la nouvelle médiathèque. Il ne pourra pas non plus être fait l'impasse sur un système de surveillance anti-intrusion, la Villa Garnier ayant déjà fait l'objet de vols avec ou sans effraction dans le passé.

Les rayonnages, mobiles seront privilégiés pour optimiser le stockage et limiter l'empoussièrément des collections rationaliser l'utilisation des espaces disponibles, de sorte à anticiper l'extension des fonds quels qu'ils soient. La conception des locaux devra tenir compte de nature du sous-sol de la ville basse et prendre en compte la présence de l'eau, les risques inhérents aux crues, aux fuites des couvertures et des systèmes d'évacuation des eaux pluviales et usées, au chauffage, etc. Elle devra s'attacher de même à pallier la forte teneur en humidité de l'air huit à neuf mois de l'année sur douze en ville basse de Provins.

a - Investissement

Pendant les 3 années de préfiguration de la média-ludothèque, l'offre numérique de la médiathèque sera développée par l'acquisition régulière de nouvelles machines à commandes numériques telles qu'une imprimante 3D, une carte Makey-Makey, des Legomindstorm et un casque VR (réalité virtuelle).

Concernant la création de la collection de jeux destinée à la future ludothèque, elle sera aussi constituée à 80% pendant les 3 premières années de préfiguration (selon le tableau ci-dessous).

Le changement quasi intégral du mobilier de la section jeunesse et le renfort en mobilier nécessaire à l'existant va engendrer des frais importants en investissement non quantifiables à ce jour.

b - Fonctionnement

Le programme d'animation culturelle est proposé à budget constant, l'offre de collections et de services avec une augmentation moindre du budget. Il s'agira principalement d'ajouter une dotation annuelle dédiée à l'achat de jeux, qui rentrera dans la ligne budgétaire « acquisitions ». Une réévaluation de la tarification de l'accès aux services de la médiathèque devra être considérée, notamment la création de forfaits spécifiques de types : famille, touristique, ludothèque.

Tableaux synthétiques des projections de dépenses de fonctionnement et d'investissement

	Création de collection	Renouvellement des collections	2024	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
Ludothèque				
Collection de jeux de sociétés de jouets et de jeux vidéo	2000 unités	création ex nihilo	- €	2 000,00 €
Collections				
Livres (collections courantes)	Maintien et renouvellement		- €	26 500,00 €
Collections à renforcer	Sur projet avec subventions		- €	- €
Abonnements revues	Maintien et renouvellement		- €	2 950,00 €
Médiation numérique				
Découpe vinyle	Une découpeuse vinyle + consommables		Acquise en 2023	
Action Culturelle				
Animations adulte et jeunesse	Atelier, rencontres, expositions, spectacles		- €	6 325,00 €
Animations numériques	Atelier, rencontres, animations		- €	2 000,00 €
Fournitures fonctionnelles				
Equipement des livres	Plastification, codes à barres, etc...		- €	2 700,00 €
Fournitures de bureau	Fournitures d'usage quotidien			
Convivialité	Goûters, café, chocolat Noël, etc		- €	150,00 €
SOUS TOTAL			- €	42 625,00 €
			Investissement	Fonctionnement
			2024	

	2025 Préfiguration		2026 Préfiguration		2027 Préfiguration	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
Ludothèque						
Collection de jeux de sociétés de jouets et de jeux vidéo	35 000,00 €	- €	14 000,00 €	- €	7 000,00 €	- €
Ecrans (2 écrans 60')	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €	- €
Casque VR (Casque PS4)	- €	- €	- €	- €	600,00 €	- €
Collections						
Livres (collections courantes)	- €	24 500,00 €	- €	24 500,00 €	- €	24 500,00 €
Collections à renforcer	- €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	- €	- €
Abonnements revues	- €	2 950,00 €	- €	2 950,00 €	- €	2 950,00 €
Médiation numérique						
Imprimante 3D (Ultimaker)	- €	- €	2000-3700 €	- €	- €	- €
Carte Makey-Makey	160,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
LegoMindstorm	- €	- €	- €	- €	720,00 €	- €
Action Culturelle						
Animations adulte et jeunesse	- €	6 325,00 €	- €	6 325,00 €	- €	6 325,00 €
Animations numériques	- €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €
Fournitures fonctionnelles						
Equipement des livres	- €	2 980,00 €	- €	5 000,00 €	- €	5 000,00 €
Fournitures de bureau						
Convivialité (Goûters, café,etc...)	- €	150,00 €	- €	150,00 €	- €	150,00 €
	35 160,00 €	40 905,00 €	14 000,00 €	42 925,00 €	11 320,00 €	40 925,00 €
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
	2024 Préfiguration		2025 Préfiguration		2026 Préfiguration	

	2028 Ouverture	
	Investissement	Fonctionnement
Ludothèque		
Collection de jeux de sociétés de jouets et de jeux vidéo	- €	2 500,00 €
Collections		
Livres (collections courantes)	- €	24 500,00 €
Collections à renforcer	- €	- €
Abonnements revues	- €	3 050,00 €
Action Culturelle		
Animations adulte et jeunesse	- €	6 650,00 €
Animations numériques	- €	2 000,00 €
Fournitures fonctionnelles		
Equipement des livres	- €	2 980,00 €
Fournitures de bureau		
Convivialité (Goûters, café, etc...)	- €	150,00 €
	- €	41 830,00 €
	Investissement	Fonctionnement
	2028 Ouverture	

2 - Les Moyens Humains

a - L'équipe de la médiathèque

Afin que la médiathèque puisse mener à bien ses missions de service public et mettre en œuvre les actions proposées dans le projet d'établissement, notamment l'ouverture de la ludothèque, le maintien et le renfort de l'équipe actuelle seront nécessaires. Il est prévisible que l'ouverture de la ludothèque fera augmenter la fréquentation et que sa localisation dans un espace supplémentaire rajoutera des besoins en personnels tant en termes de gestion que de médiation.

Afin d'assurer la rotation du personnel sur le rythme d'un week-end sur 3 sans dégradation de service, l'équipe de la média-ludothèque devra être augmentée à 10,5 Equivalent Temps Plein (ETP). Actuellement, l'équipe est composée de 7 personnes soit (6,3 ETP).

Un personnel responsable de la ludothèque (idéalement en catégorie B) ainsi que 2 autres agents (catégorie C), sont requis pour son fonctionnement et sa valorisation. Le recrutement d'un médiateur numérique est indispensable car au cœur de la mise en action de l'axe numérique.

Il est également nécessaire de recruter un personnel véhiculé pour assurer la navette des archives et les prêts interbibliothèques (prise en charge de la Communauté de Communes).

Si avec l'ouverture du nouvel ensemble média-ludothèque et fonds patrimonial, une augmentation de l'amplitude horaire était envisagée, il serait indispensable de réévaluer avec précision les besoins en personnels.

b - Les limites d'une future mutualisation

Au vu de l'hybridation du futur ensemble, qui va proposer un large panel d'activités culturelles (expositions artistiques et patrimoniales, recherche, littérature, loisirs ludiques, médiation numérique et tourisme), on peut imaginer qu'une partie de l'accueil du public sera mutualisé.

Afin de rendre cela possible, l'équipe actuelle devra être formée et qualifiée. Le futur personnel recruté devra avoir des compétences spécifiques et être en capacité de sensibiliser le reste de l'équipe

3- Les Sources de financements envisageables

Aide à la construction ou l'extension de médiathèque

Cette aide concerne la construction ou l'extension de médiathèques, y compris l'aménagement mobilier et le matériel informatique. Elle relève de [la politique contractuelle du Département](#) (contrats FAC pour les communes et CID pour les EPCI).

Taux maximum : 40 % (sous réserve d'inscription du projet dans le contrat FAC ou CID). Elle vient en complément d'une aide éventuelle de l'État ou de la Région.

Aide aux bibliothèques publiques et territoriales (DRAC)

Le concours particulier relatif aux bibliothèques de la dotation générale de décentralisation (DGD) est le principal dispositif de soutien de l'État à l'investissement et au fonctionnement non pérenne des bibliothèques municipales et intercommunales et des bibliothèques départementales.

Le concours, dont les modalités de répartition sont détaillées dans l'annexe de la circulaire, comprend deux fractions :

Une première fraction dédiée principalement aux projets courants de construction et d'équipement des bibliothèques municipales, intercommunales et départementales;

Une seconde fraction, plafonnée à 15% du montant global du concours particulier, mobilisable pour les projets susceptibles d'exercer un rayonnement départemental, régional, voire national. Les demandes de financement relatives aux deux fractions sont à adresser à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ou à la direction des affaires culturelles (DAC) qui en assure l'instruction.

Dotation générale de décentralisation (DGD)

La première fraction s'applique aux bibliothèques dans le cadre de l'investissement (construction, rénovation, achat de mobilier et de matériel), mais aussi aux projets d'élargissement des horaires d'ouverture.

La seconde fraction est mobilisable pour les **projets susceptibles d'exercer un rayonnement départemental, régional, voire national.**

Aide au réaménagement (Département)

Cette aide concerne le réaménagement intérieur des équipements de lecture publique (travaux intérieurs, nouveau mobilier). Elle relève de [la politique contractuelle du Département](#) (contrats FAC pour les communes et CID pour les EPCI).

Taux maximum : 40 % (sous réserve d'inscription du projet dans le contrat FAC ou CID). Vient en complément d'une aide éventuelle de l'État ou de la Région.

Aide à l'acquisition d'un véhicule navette (Département)

Dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule navette pour transporter matériels et documents, le Département prend en charge une partie de l'acquisition. Cette aide relève de la politique contractuelle du Département (contrats FAC pour les communes et CID pour les EPCI) et vient en complément d'une aide éventuelle de l'État.

Aide accordée exclusivement aux intercommunalités, sera accessible lors de la mise en réseau de la lecture publique sur la Communauté de Commune du Provinois

Calendrier prévisionnel (sous réserve de modifications ultérieures)

Mai 2022

-Appel à une programmiste (Cabinet Jigsaw)

Juin 2024

-Validation du PCSES par le Conseil Municipal

Courant sept2024 - juin25

- Concours d'architecte
- Choix du concours d'architecte
- Consultation des retenus du concours
- Production des esquisses
- Analyse et choix des esquisses
- Notification du lauréat

Courant 2026

- Début des travaux
- Déménagement des collections, lieu à définir
- Recrutement d'un ludothécaire qualifié (H/F) pour démarrer la préfiguration de la ludothèque
- Rédaction de la politique documentaire de la ludothèque
- Acquisition de 50 % de la collection de jeux, jouets et jeux vidéo

Courant 2027

- 2^{ème} semestre: recrutements complémentaires pour constituer entièrement l'équipe du futur Équipement, afin de travailler collectivement à la préfiguration de celui-ci.
- Acquisition de 20 % de la collection de jeux, jouets et jeux vidéo
- Recherche de partenaires pour la co-construction de la collection de jeux

Courant 2028

- Fin de la construction
- Installation du mobilier et aménagement de la ludothèque, de la section jeunesse et des collections patrimoniales et archives
- Acquisition de 10 % de la collection de jeux, jouets et jeux vidéo
- Ouverture de la ludothèque et de la section jeunesse
- Lancement des activités

VII - LES METHODES D'EVALUATION

1 - Les indicateurs

L'efficacité de la médiathèque à remplir les grands objectifs fixés peut être mesurée par des indicateurs permettant une évaluation de la progression sur une année. Cette évaluation sera renouvelée chaque année lors de la rédaction du rapport annuel d'activité.

Actuellement limitées par les possibilités qu'offre le SIGB (Système Intégré de Gestion des Bibliothèques), la gestion des données et leur évaluation seront poussées en fin d'année 2023 afin de recueillir un maximum de données avant l'éventuel changement de SIGB.

Dans un premier temps, il est proposé de se limiter aux seules possibilités auxquelles nous avons accès, d'autres indicateurs seront ajoutés ensuite en fonction des nouvelles fonctionnalités du SIGB.

Indicateur n°1 : Evolution du nombre d'inscrits

Indicateur n°2 : Composition du public (âge, genre, catégorie socio-professionnelle)

Indicateur n°3 : Nombre d'emprunts

Indicateur n°4 : Evolution des volumétries (tri réserve, nouvelles orientations documentaires)

Indicateur n°5 : Nombre d'actions de médiation et actions culturelles par grands domaines et nombre de personnes touchées

Indicateur n°7 : Part des actions de médiation et des actions culturelles répondant aux orientations du PCSES suivantes :

- la promotion de la lecture
- la sensibilisation au développement durable
- l'Education aux médias et à l'information
- l'accompagnement de la réussite scolaire et de la formation
- l'inclusion numérique
- la valorisation du patrimoine
- en direction des publics en situation de handicap
- en direction des publics dits éloignés de la culture
- hors-les-murs

Indicateur n°8 : Part des agents ayant participé à une formation au minimum et part des agents ayant participé à une formation prioritaire liée aux axes du PCSES

Il est nécessaire de développer au sein de l'équipe une pratique plus régulière et systématique de l'évaluation afin d'être en capacité de :

- collecter des données sûres et harmonisées
- mieux connaître les collections locales et mesurer leurs usages
- évaluer les résultats des actions culturelles par la constitution de fiches-bilan
- construire des services et des actions qui correspondent aux objectifs définis
- évaluer l'efficacité et l'efficience des actions et des services et les faire évoluer en conséquence.

2 - Conclusion

Ce projet culturel scientifique, éducatif et social a été rédigé à partir des diagnostics du territoire et de la médiathèque, des orientations des élus et du dialogue avec les partenaires du territoire, notamment la Médiathèque départementale.

Il fait apparaître l'importance de la présence de la médiathèque au cœur d'une zone rurale, pilier d'un réseau de lecture publique en construction. Il détaille les objectifs à mener par l'ensemble de l'équipe de la médiathèque pour les cinq années à venir, avec des missions qui résonnent d'une façon particulière dans le contexte présent de crise énergétique.

Equipement de proximité, favorisant la mixité des publics, le vivre-ensemble, le dialogue, l'ouverture des champs du possible par le vecteur émancipateur de la culture, la médiathèque Alain Peyrefitte, dans sa mutation vers un équipement culturel encore plus riche, constitue un service essentiel pour répondre aux grandes problématiques actuelles.